

FRANÇOISE TREMBLAY

Baie-Sainte-Marguerite

Sa colonisation, son histoire.

P R É S E N T A T I O N



*P*ar intérêt pour ce coin de pays, nous avons fait ces recherches sur Baie-Sainte-Marguerite. Ce document permettra de mettre en lumière l'histoire de ses premiers arrivants et le développement de cette colonie.

Si le nom de Sainte-Marguerite est signalé sur la carte dessinée par le Père Laure en 1731, c'est entre 1910 et 1920 que le site a connu ses heures de gloire avec l'opération d'un moulin à scie appartenant à la Compagnie Price. Avec l'arrêt de ces importantes activités forestières, le petit village disparaît graduellement et ne devient plus qu'un beau souvenir.

Mais en 1994, Baie-Sainte-Marguerite reprend vie grâce aux aménagements de Parc Saguenay pour la mise en valeur de ce magnifique site touristique.

Ce livre est présenté en quatre parties : la première a trait à l'origine des premiers occupants, la seconde partie explique les raisons qui ont motivé leur arrivée à Baie-Sainte-Marguerite, la troisième partie décrit le travail et les occupations à l'époque, la quatrième et dernière partie dresse un inventaire physique des vestiges. Enfin, deux annexes avec photos ont été ajoutées, la première est un relevé photographique des vestiges à Baie Ste-Marguerite et la deuxième touche principalement une autre partie de l'histoire: le Club de pêche Sainte-Maguerite.



ORIGINE DES PREMIERS COLONS (GÉNÉALOGIE)



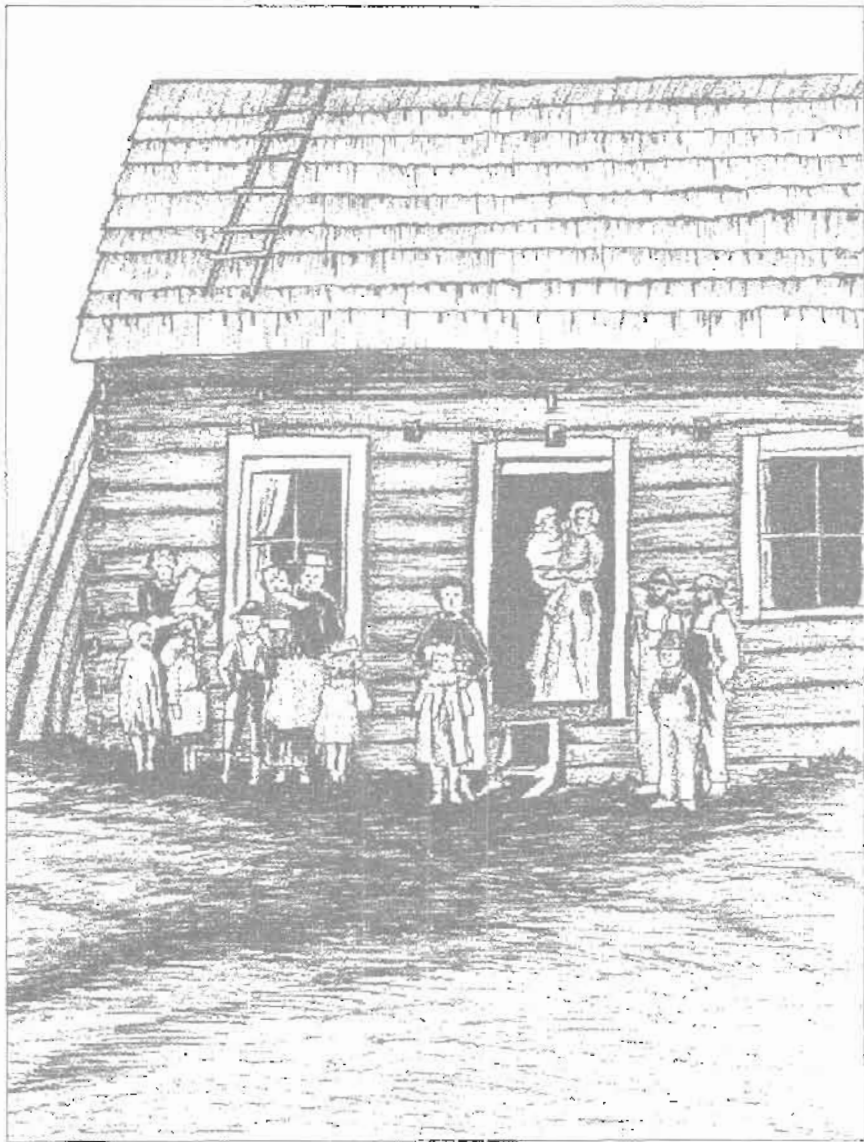
En 1840, les premiers occupants à Baie-Sainte- Marguerite sont:
Louis Gravel et François Gonthier (Gauthier).

Louis Gravel, un colon de Château-Richer avait épousé en 1821,
Marie-Louise Tremblay, de La Malbaie. Il viendra s'établir, avec sa famille,
sur les terres du rang ouest de la rivière Sainte-Marguerite (108 acres).

■ *Notes généalogiques recueillies sur cette famille*

L'ancêtre Joseph-Macé Gravel, originaire d'Illiers, chef-lieu du département d'Eure-et-Loire, évêché de Chartres, arrive en Nouvelle-France vers 1640 (car sur la carte de la côte de Beaupré, dressée par Jean Bourdon en 1641, on signale déjà la présence de Gravel en Nouvelle-France). Le premier mai 1644, il épouse Marguerite Tavernier à Beauport. À cette date, il possède déjà une terre de six arpents de front sur le fleuve sur 126 de profondeur, sur la côte de Beaupré, à un mille à l'ouest de l'église actuelle de Château-Richer. Le courage et la vaillance de cet ancêtre sont indéniables. Après 46 ans de dur labeur en Nouvelle-France, il décède en avril 1886 à l'âge de 70 ans. Son

épouse décède dix ans plus tard, en janvier 1897. (1) Les époux Gravel eurent douze enfants, dont six fils, qui surent tous lire et écrire, fait rare à cette époque.



■ *Généalogie linéaire de Louis Gravel:*

- 1- Joseph-Macé Gravel ▷ Épouse Marguerite Tavernier
à Beauport le 1er mai 1644.

- 2- Pierre Gravel ▷ Épouse Madeleine Cloutier à
Château-Richer le 4 février 1676.

- 3- Augustin Gravel ▷ Épouse Elisabeth Caron à Cap
Saint-Ignace le 7 janvier 1702.

- 4- Pierre Gravel ▷ Épouse Delphine Gagné à Cap
Saint-Ignace le 17 février 1749.
▷ Remarié à Geneviève Langelier
aux Îlets le 23 novembre 1750.
▷ Remarié à Geneviève Guydon (Dion)
à Cap Saint-Ignace le 27 novembre
1758.

- 5- Joseph Gravel ▷ Épouse Luce Paquet aux Îlets le 7
octobre 1771.
▷ Remarié à Françoise Quemeneur à
Saint-François-de-Sales le 10 octobre 1774.
▷ Remarié à Geneviève Cayouette à Cap Saint-
Ignace le 23 septembre 1777.
▷ Remarié à Geneviève Chevalier à La Malbaie
le 9 janvier 1797.

- 6- Louis Gravel ▷ Épouse Marie-Louise Tremblay
à La Malbaie le 20 février 1821.

C'est cet ancêtre *Louis*, surnommé « *Louison* », qui vient s'établir à Baie-Sainte-Marguerite avec sa famille en 1840. Ses enfants se sont presque tous établis à Rivière Sainte-Marguerite:

- | | | |
|---------------|---|---|
| Alexandrienne | ▷ | Épouse Pierre Bruyère aux Postes en 1849. |
| Marie | ▷ | Épouse Eucher Matte aux Postes en 1849. |
| Janvier | ▷ | Épouse Idés Gonthier à Tadoussac le 2 octobre 1863. |

(N.B. Le mariage de Janvier et Idés est la première inscription dans les registres paroissiaux de Tadoussac).

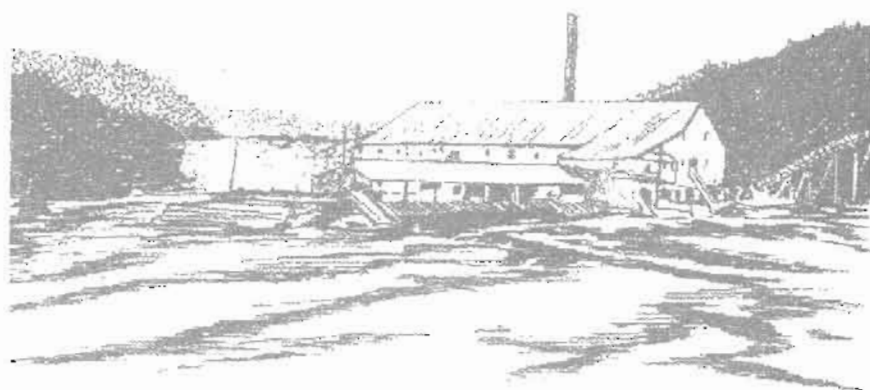
- | | | |
|---------|---|---|
| William | ▷ | Épouse Domitille Gonthier aux Postes en 1851. |
| Fabien | ▷ | Épouse Elmina Gonthier aux Postes en 1847. |
| Olympe | ▷ | Épouse Pierre Gonthier à Tadoussac en 1852. |

Leur descendance est nombreuse et fière d'appartenir à cette souche fondatrice de Baie-Sainte-Marguerite. Ils viendront plus tard joindre les rangs des Tremblay et des Savard qui s'établiront à la colonie du Plateau, l'actuelle municipalité de Sacré-Coeur.



Peu après l'arrivée des Gravel, *François Gonthier* arrivera à Baie-Sainte-Marguerite avec sa famille. Originaire de La Malbaie, il épouse Adélaïde Lapointe-Audet des Éboulements le 25 novembre 1823.

L'ancêtre Bernard Gonthier est originaire de Saint-Séverin de Paris. À son arrivée en Nouvelle-France en 1666, cordonnier de son métier, il se place comme domestique chez Monseigneur de Laval. En 1670, il décide de s'établir à son compte sur une terre, mais ses débuts comme colon sont vraiment difficiles. Il achètera et revendra plusieurs terres avant d'en trouver une à son goût en 1676. Cette même année, il épousera, à Québec, Marguerite Pasquier (Paquet), veuve de François Biville, qui lui apportera trois enfants de son premier mariage. En 1681, il viendra s'établir, avec quinze autres familles, à la Seigneurie de Beaumont appartenant à Charles Couillard. De 1681 à 1698, la vie de ce pionnier semble des plus tranquilles, liée à son travail quotidien et à sa vie familiale. Marguerite Pasquier meurt en 1698 laissant sept enfants à la charge de François. Il se remarie le 4 novembre 1698 (pressé de donner une mère à ses enfants) à Marie-Françoise Forgues. Il mourut à Beaumont le 13 janvier 1716.



■ *Généalogie linéaire de Bernard Gonthier:*

- 1- Bernard Gonthier ▷ Épouse Marguerite Pasquier (Paquet) à Notre-Dame de Québec le 26 janvier 1676.
- 2- Louis Gonthier ▷ Épouse Geneviève Gagné à Baie-Saint-Paul le 13 avril 1706.
- 3- Jean Gonthier ▷ Épouse Marie-Josephte Gagnon aux Éboulements le 11 novembre 1737.
- 4- Joseph-Louis Gonthier ▷ Épouse Geneviève Bouchard de l'Île-aux-Coudres, le 2 août 1773.
- 5- Louis Gonthier ▷ Épouse Josephte Jean aux Éboulements le 11 janvier 1803.
- 6- François Gonthier ▷ Épouse Adélaïde Lapointe-Audet aux Éboulements le 25 novembre 1823.

François Gonthier s'établit à Baie-Sainte-Marguerite avec sa famille en 1841. Il élèvera dix enfants:

- | | |
|-----------|--|
| Ides | ▷ Épouse Janvier Gravel à Tadoussac le 2 octobre 1863. |
| Domitille | ▷ Épouse William Gravel aux Postes le 20 octobre 1851. |
| Délina | ▷ Épouse Fabien Gravel aux Postes le 26 mai 1847. |

- | | |
|---------------|--|
| François | ▷ Épouse Louise Fortin à Tadoussac le 19 septembre 1864. |
| Jean (Johnny) | ▷ Épouse Josephite Tremblay à Tadoussac le 18 octobre 1864.
▷ Remarié à Sara Jordan (Jourdain) à Tadoussac le 2 février 1875. |
| Zéphirin | ▷ Épouse Ides Boily à Tadoussac vers 1862. |
| Napoléon | ▷ Épouse Priscille Fortin à Tadoussac vers 1862. |
| Louis | ▷ Épouse Léa Savard à Tadoussac vers 1872.
▷ Remarié à Joséphine Gonthier à Saint-Irénée le 20 octobre 1884. |
| Pierre | ▷ Épouse Olympe Gravel à Tadoussac en 1852.
(2) |

Avec les Gravel, cette descendance de Louis Gonthier se retrouve dans bon nombre de familles formant la population de Sacré-Coeur.



■ Premiers occupants à Baie-Sainte-Marguerite:

Lors d'un recensement réalisé par Ballantyne en 1862, dix familles occupaient le site de Baie-Sainte-Marguerite, sur les lots 1 à 10 du Canton Albert (rang ouest de la rivière). Ce sont:

Louis Gravel, père 108 acres

Ses fils:

William Gravel 8 acres

Flavien Gravel 2 acres

Athanase (Janvier) Gravel 3 acres

François Gonthier, père 20 acres

Ses fils :

Zéphirin Gonthier 12 acres

Pierre Gonthier 1,5 acres

Les autres :

John Jourdain 26 acres

Silvain Bouchard 5 acres

Eugène Matte 6 acres

Les Gonthier et les Gravel sont tous des descendants des deux ancêtres Louis Gravel et François Gonthier.

■ *Notes sur ces colons:*

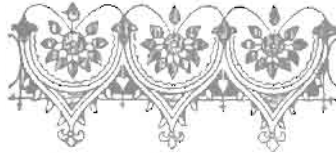
Jean-Baptiste Jordan (Jourdain) : marié à Sara Bloomfield vers 1820, était originaire de Charlevoix. Il s'établit à Rivière Sainte-Marguerite avec sa famille en 1840. Nous retraçons les descendants quelques années plus tard: ses petits-fils Johnny et Pitre sont les ancêtres de tous les Jourdain de Sacré-Coeur.

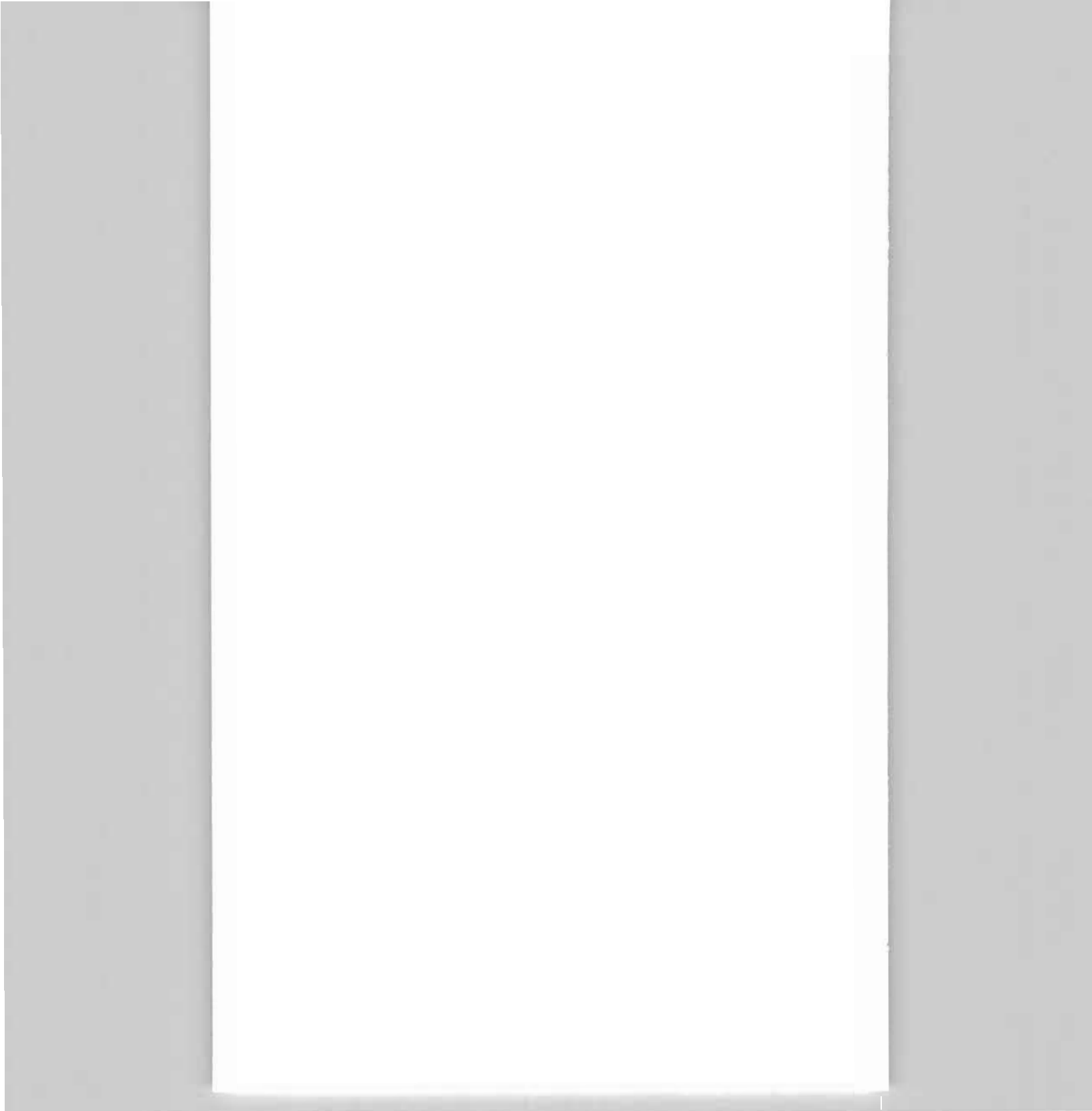
Silvain Bouchard était le fils de Didace et Élisabeth Rochefort. Il avait épousé Adélaïde Leclerc aux Postes le 10 novembre 1847 et s'était remarié à Zoé Boivin à Tadoussac en 1865. Il n'a pas eu de descendants.

Eugène (Eucher) Matte était le fils de Jean et Victoire (?). Il épouse Marie Gravel, fille de Louis et Marie-Louise Tremblay, aux Postes le 11 novembre 1849.

Avec les années, nous verrons arriver les familles de David Turcotte, François Fortin, Augustin Savard, Simon Dufour, Louis et Joseph Harvey, Henry Tremblay et Léandre Tremblay. Les Simard et les Durand occuperont aussi des postes au moulin des Price, à cette époque, à Baie-Sainte-Marguerite.

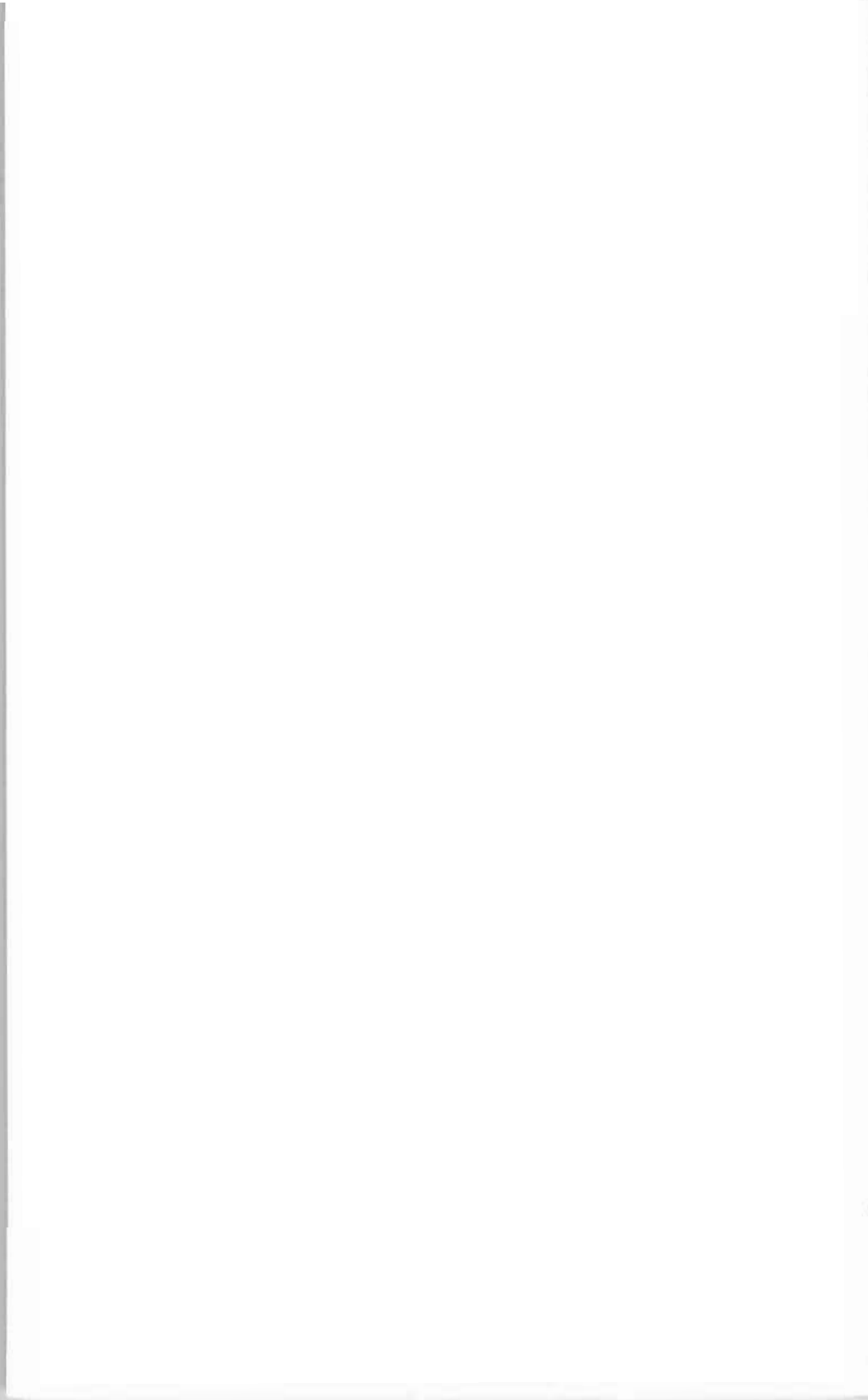
Cette généalogie a pour but premier de faire connaître l'origine des premiers occupants de Baie-Sainte-Marguerite. La population actuelle de Sacré-Coeur retrouvera ses ancêtres dans l'un ou l'autre de ces colons.







2^e PARTIE



RAISON DE L'ARRIVÉE DES COLONS À BAIE-SAINTE-MARGUERITE



■ *Situation économique des habitants de la région d'origine des colons.*

Pour comprendre les raisons qui ont motivé l'établissement des colons à Baie-Sainte-Marguerite, il nous faut remonter au début du XIXe siècle, et même plus.

D'abord le nom de la rivière Sainte-Marguerite remonte à l'époque où les missions du Saguenay étaient visitées occasionnellement par les Jésuites. Nous le retrouvons, entre autres, sur la carte du Domaine du Roi, qui fut dessinée par le Père Laure en 1731.

Outre cette première mention à caractère historique, il faudra attendre cependant l'équipe des commissaires qui viendront enquêter en 1828 et se pencheront sur les possibilités d'ouvrir le Saguenay à la colonisation agricole avant d'obtenir les premières descriptions «scientifiques» du territoire circonscrit autour de la rivière Sainte-Marguerite.

Si en 1838, les vastes étendues de terre arable restent complètement fermées à la colonisation, il faut en rechercher la cause dans l'insouciance des gouvernants et l'isolement particulier du Saguenay. (3)

Vers 1830, les canadiens étaient encore fidèles à leur vocation agricole. Les campagnes gardaient plus de 90% de la population totale de la province. Il fallait des terres pour établir les générations nouvelles. L'absence de terres disponibles avait entraîné partout un surplus de population privée d'établissement.

Les paroisses de Charlevoix, où le sol arable est limité par le fleuve Saint-Laurent et la montagne, souffraient plus que beaucoup d'autres du besoin de terres. Elle furent les premières à tourner les yeux vers le Saguenay, dont le mystère s'était un peu éclairci par les révélations de plusieurs de leurs gens, engagés dans le commerce des fourrures. La Chambre des députés, saisie de cette question vitale pour la population de la province, se préoccupa alors de se renseigner sur les possibilités de colonisation des territoires du Saguenay. (4)

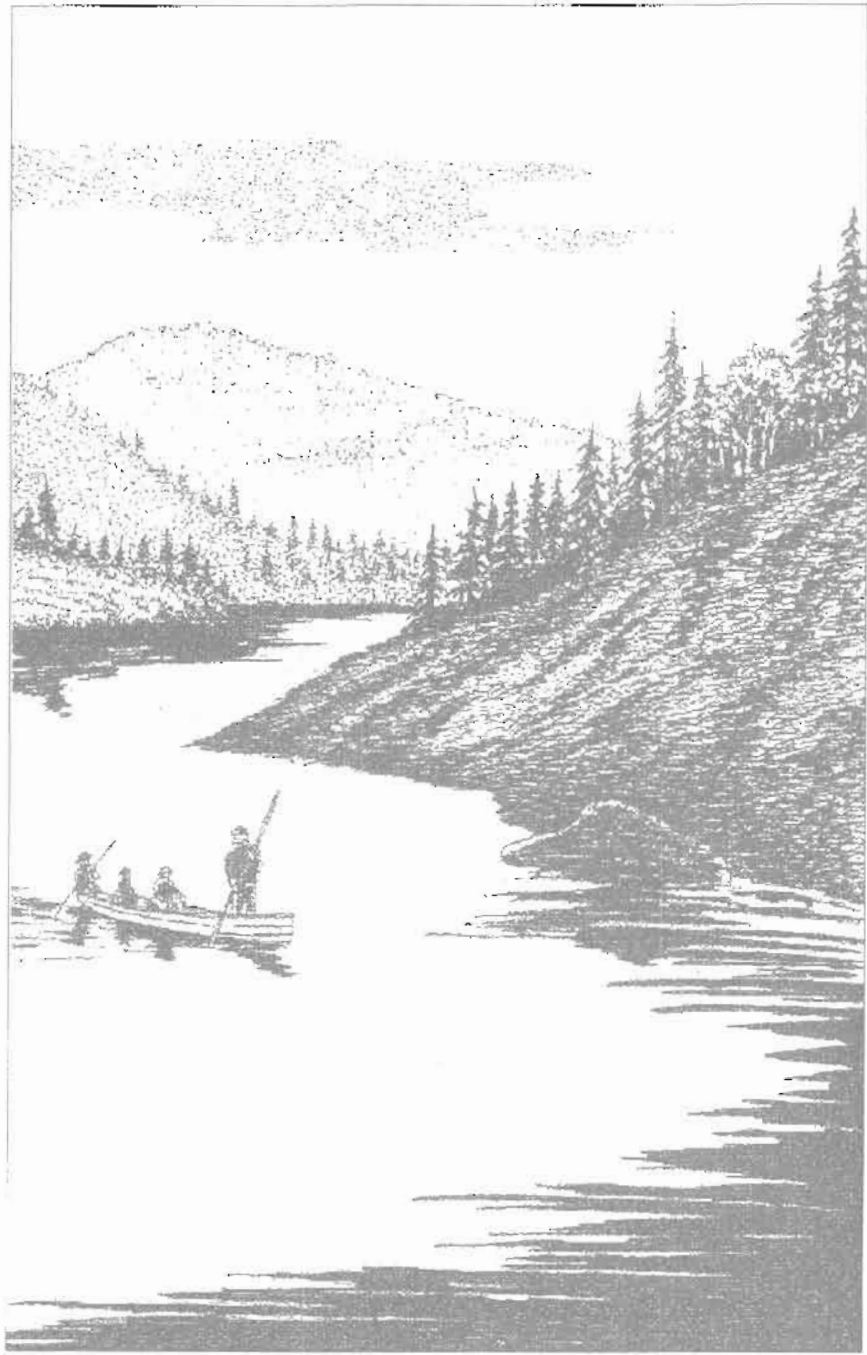
Un comité fut formé pour faire les études nécessaires et, le 14 janvier 1829, trois rapports officiels contenus dans un volume de 200 pages furent déposés à la Chambre des Députés.

Ces rapports précis et détaillés reconnaissent presque unanimement l'existence de grandes étendues de terre excellente et un climat tout à fait favorable à l'agriculture.

Voici quelques extraits de ces rapports :

Exploration de la rivière Sainte-Marguerite

Il semble que les premières explorations de la rivière Sainte-Marguerite furent entreprises au cours de l'été de 1828. Nous citons ici quelques



extraits des rapports des explorateurs W. Nixon, Jos. Hamel, Jos. Bouchette, Ch.-H. Gauvreau et Marc-Paschal de Sales Laterrière, qui avaient été officiellement mandatés par le Gouvernement du Bas-Canada, pour découvrir la région du Saguenay en vue d'une colonisation future. Tiré du «*Report of the Commissioners for Exploring the Saguenay*» publié en 1829.

W. Nixon : Un des commis du poste (de Tadoussac) me donna les informations suivantes: «La navigation de la rivière Sainte-Marguerite est très rude, accessible seulement aux petits canots, les terres de chaque côté sont couvertes d'une forêt aux espèces variées, qui devient du bois dur à mesure que nous remontons son cours. Des frênes et des érables apparaissent ici et là. Il y a des lopins de bonne terre sur une distance de 20 milles, interrompus par les montagnes. Le cours de la rivière est le même que celui du Saguenay. La profondeur de ces lopins de bonne terre est de 3 à 5 acres.» (page 63)

Jos. Hamel : Il ne rapporte rien sur la rivière Sainte-Marguerite, sauf ceci: «Le vent force à pousser tout droit». (C'est donc dire que les mauvaises conditions climatiques l'ont forcé à passer tout droit. Il était vraisemblablement en canot et du côté sud du Saguenay, les fortes vagues l'ont empêché de rejoindre la baie Sainte-Marguerite, du côté nord).

Jos. Bouchette : «Nous avons alors fait l'entrée dans la rivière Sainte-Marguerite, sur le côté nord du Saguenay. C'était la marée basse, et j'y ai observé un banc de roche qui s'étirait en travers de la baie; à marée haute les goélettes y trouveront un havre très sécuritaire ici. De la baie jusqu'à l'embouchure de la rivière, il semble que ce soit un cours d'eau considérable. Comme nous étions incapables de trouver un cours d'eau fraîche (non salée) pour notre campement, sans aller profondément dans la baie, qui est un vaste marais salé, nous avons poussé plus loin à la faveur d'un calme parfait de la rivière (Saguenay) et d'un beau clair de lune, qui était cependant, fréquemment caché par la majesté des montagnes et des falaises qui constitue l'attraction première du Saguenay dont la largeur en laissant la baie se rétrécit à moins d'un mille».

Ch.-H. Gauvreau : «À l'opposé de l'«Anse aux Foins» au SO. se trouve la rivière Sainte-Marguerite, à environ 6 lieues de Tadoussac; havre sécuritaire contre tous les vents; terres cultivables vers le NE. et le NO.; mais offrant de plus grands avantages vers le NE.; navigable pour les canots sur environ 20 lieues; il y a 3 ou 4 portages de peu de conséquence. Il est également possible de rejoindre Portneuf sur la rivière St-Laurent, par cette route. À peu de distance de la rivière Sainte-Marguerite, se trouve l'Île St-Louis». (page 195)

Marc-Paschal de Sales Laterrière : «Sur 3 lieues additionnelles en remontant (de l'anse Saint-Étienne) les mêmes rives abruptes continuent; à cette distance nous entrons dans une petite baie, formée par la rivière Sainte-Marguerite. Cette rivière est profondément enchassée dans les montagnes; elle a 2 arpents de large à son embouchure. Elle est navigable en canot d'écorce, sur une grande distance; mais je suis informé que les terres sur ses rives ne sont pas cultivables, étant trop étroitement enveloppées par des montagnes abruptes. Mais il y a un petit espace de terre cultivable du côté nord de la baie, dont des parties s'émiettent sur la plage, formant ainsi de longues battures de sable, sur lesquels les pêcheurs tendent leurs filets à saumon».

Alors, des citoyens de La Malbaie présentèrent, le 4 avril 1829, une pétition signée par 254 habitants du lieu, qui demandaient des terres pour établir leurs fils, indiquant pour chacun des signataires le nombre de lots requis.

En dépit des excellentes raisons exprimées par les signataires, en dépit des rapports très favorables des Commissaires chargés d'explorer le Saguenay, le gouvernement ignora cette requête, qui tomba dans l'oubli. Il faudra attendre encore dix ans pour la concrétisation de ce désir de colonisation.

N'ayant plus rien à perdre et jouant le tout pour le tout, les gens de Charlevoix se lancent dans la grande aventure.

À l'automne de 1837, vingt et un (21) citoyens, tous propriétaires et censitaires de terres dans la paroisse de La Malbaie, se constituent en société pour entreprendre la coupe de bois sur le Domaine du Roi (Poste du Roi). Une entente signée avec la Compagnie de la Baie d'Hudson (celle-ci détenait tous les permis de coupe du bois, de traite des fourrures et de pêche) transfère à la Société des Vingt et Un, la licence de tirer 60 000 billots de pin des forêts du Saguenay. Cette entente obligeait les membres de la Société des Vingt et Un à verser la somme de 651 livres, 11 chelins et 1 pence (2 606,22 \$) pour la coupe du bois seulement; ils ne devaient faire aucun commerce avec les Amérindiens ni couper ou faire paître le foin naturel.

On eut la prudence de ne pas faire mention du défrichement, car leur but premier était de le commencer pendant l'exécution de leur contrat d'exploitation forestière. (5)

Les premiers arrivants à Grande-Baie, soit quarante-huit personnes, tant hommes que femmes et enfants, mettent pied à terre le 20 octobre 1838. (6)

C'est le début de la colonisation au Saguenay.



■ *Décision des colons Gravel et Gauthier.*

C'est donc à la faveur de l'expansion de l'industrie forestière au Saguenay dans les années 1840, mais surtout du mouvement de colonisation du groupe de Charlevoix, malgré l'interdiction de la Compagnie de la Baie d'Hudson de s'adonner à la culture, que cet établissement a vu le jour.

Suivant l'exemple de leurs concitoyens de La Malbaie établis sur la rive sud du Saguenay, les Gravel et les Gauthier choisiront, eux, de se fixer sur la rive nord, près de l'endroit où les contractants de la Compagnie de la Baie d'Hudson s'étaient installés pour effectuer leur pêche saisonnière du saumon. Ces colons viennent s'établir, avec leur famille, à Baie-Sainte-Marguerite. Ils sont à la recherche de terres cultivables qu'on ne peut plus trouver dans Charlevoix. Il est à noter que Louis Gravel était un des signataires de la pétition en date du 4 avril 1829. Il y demandait 4 lots pour lui et ses 3 fils.



■ *Description de la vie des colons à Baie-Sainte-Marguerite*

Voici l'histoire de cette colonie et de ses vaillants pionniers.

Peuplement

Comme on l'a dit précédemment, c'est à la faveur du mouvement de colonisation vers le Saguenay que **deux familles** viennent se fixer à Baie-Sainte-Marguerite. D'abord, celle de Louis Gravel de Château-Richer, marié à Marie-Louise Tremblay de La Malbaie en 1821, arrive en 1840. Peu après, François Gauthier, marié à Adélaïde Audet dit Lapointe des Eboulements, vient les rejoindre avec leurs enfants. À la différence des colonies voisines de Petites Îles et de l'Anse-au-Cheval disparues depuis longtemps sans laisser de traces, celle de Baie-Sainte-Marguerite devait connaître une existence plus longue et plus prospère.

En 1844, d'autres familles se joignent aux Gravel et Gauthier, ce sont celles de David Turcotte, de Jean-Baptiste Jourdain et de Léandre Tremblay. Le hameau compte alors quarante-trois personnes. Ignace Lessard viendra les rejoindre cette même année, mais il n'est pas demeuré longtemps à Baie-Sainte-Marguerite.

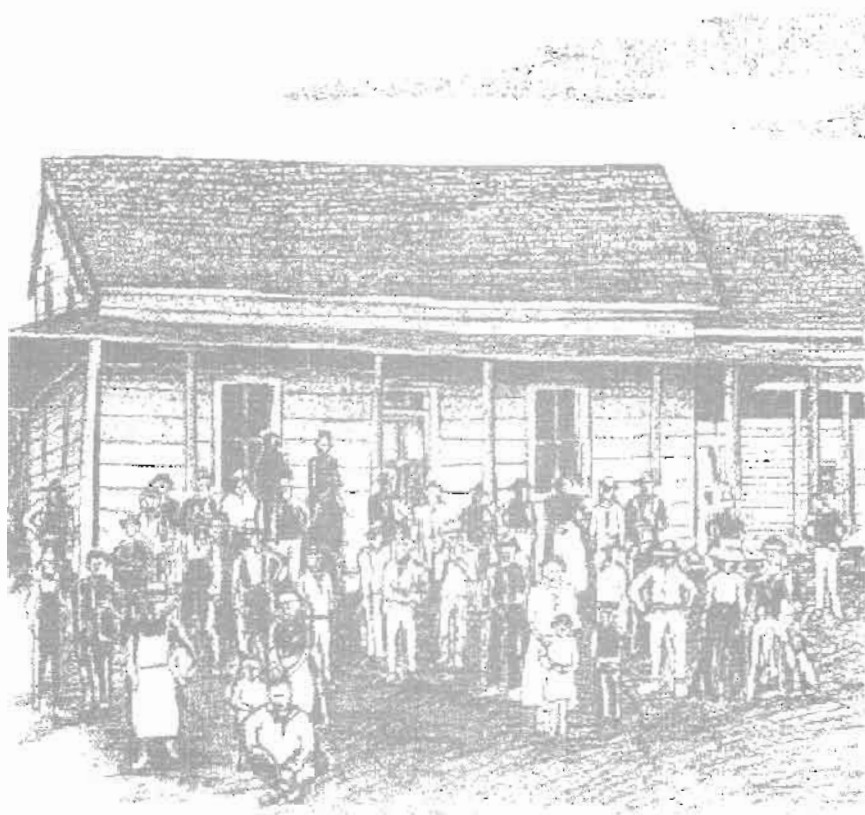
En 1862, le recensement du curé de l'Anse Saint-Jean donne les chiffres suivants: 12 familles, 66 âmes, 41 communicants, 25 non communicants.

Il note que l'accroissement de la population est dû aux mariages contractés entre les familles des pionniers.

La population atteint quatre-vingt-quatre personnes, groupées en quinze familles en 1869 et François Fortin, Augustin Savard, Simon Dufour et Louis Durand sont présents à Baie-Sainte-Marguerite.

En 1871, le rapport donne 19 familles, 102 âmes et en 1876, on comptera 120 âmes. Dans ce chiffre, se trouvent comprises les familles qui résident aux Ilets Rouges. C'est dans leur voisinage que seront construits les moulins à scie de MM. Louis et Joseph Harvey, où demeure Cyrille Gagné, grand-père de Georges-Henri et Albéric, bien connus à Sacré-Coeur.

Arrivée à un sommet, la population va bientôt commencer à décroître avec le développement de la colonie du Plateau, noyau de la paroisse actuelle de Sacré-Coeur. Mais l'installation d'un moulin à scie ramènera, pour quelques années, cette population à plusieurs centaines de personnes. (7)



Parmi toutes les misères du début, la privation du réconfort de la religion fut sans doute la plus pénible pour les pionniers. Les missionnaires de l'Anse-à-l'Eau, de Grande-Baie ou de Petit-Saguenay desserviront tour à tour la petite colonie.

L'arrivée d'un prêtre résidant à l'Anse-Saint-Jean en 1861 et à Tadoussac en 1863 facilitera quelque peu les choses pour ces pauvres isolés. Lors de leur nomination, les trois premiers curés de l'Anse-Saint-Jean étaient chargés de visiter au moins quatre fois par année le Poste de Rivière Sainte-Marguerite, et d'y rester le temps qu'il faudrait pour procurer les secours de la religion aux habitants. Mais, était-ce suffisant ? Ce besoin du secours religieux était si fort qu'en mai 1869, l'abbé Girard de l'Anse-Saint-Jean expose à son archevêque le projet d'une chapelle à Baie-Sainte-Marguerite:

«Ces pauvres exilés, pour ainsi dire, du monde entier par leur position, ont sorti dans le courant de l'hiver les matériaux nécessaires à l'érection d'une chapelle. Le terrain où se bâtira cette chapelle a été offert en don par M. François Gauthier, habitant du lieu. La dite chapelle doit avoir 35 pieds de longueur sur 22 pieds de largeur. Avec la permission de Votre Grandeur, nous diviserons cette maison en deux parties à peu près égales pour pouvoir y mettre une école. Malgré leur petit nombre, ces pauvres gens se sont mis généreusement à l'oeuvre, et à l'heure qu'il est, la bâtisse est levée; je pense pouvoir y dire la messe cet automne. Ils ont reçu 26 piastres de la Propagation de la Foi; ils comptent sur le même secours, Monseigneur, pour se procurer les ornements nécessaires».



Nouveau rapport du même missionnaire à l'archevêché,
le 21 octobre 1871:

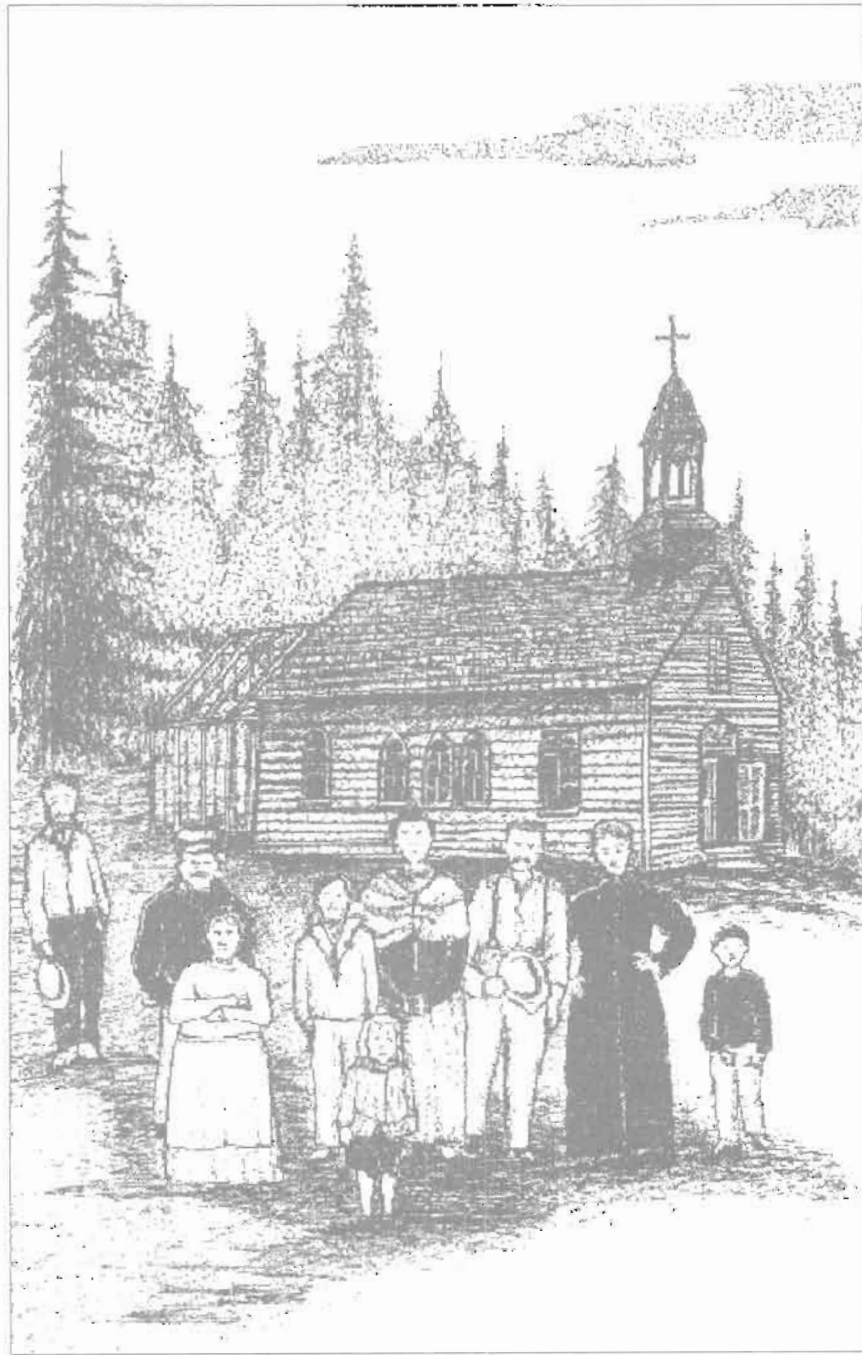
«J'ai béni la chapelle de cette mission ce printemps». (François Gauthier, co-fondateur de la colonie et donateur du terrain de la chapelle, n'eut pas la consolation d'y assister. Il mourut le 30 janvier 1871 à l'âge d'environ 69 ans. Son épouse le suivit dans la tombe l'année suivante. Tous deux furent inhumés à l'Anse-Saint-Jean.)

«Avec l'argent que j'ai reçu l'hiver dernier de M. le Trésorier de la Propagation de la Foi, j'ai fait faire un autel et une armoire pour les ornements. J'ai aussi payé plusieurs petits arrérages et il reste quelques piastres au coffre. Ce fut un jour de fête pour ces braves gens lorsque je leur exhibai les magnifiques ornements dont ils sont redevables à la Propagation de la Foi. "Ah ! disaient-ils, il faut donc que Monseigneur nous aime nous aussi, puisqu'il nous donne de si belles choses". Ce qu'ils désirent surtout à présent, c'est une cloche; s'ils en avaient une, ils se croiraient vraiment d'heureux mortels... Le désœuvrement du dimanche et des fêtes est aussi une cause de désordre. Cependant depuis qu'il y a une chapelle, tout le monde à peu près s'y rend pour dire le chapelet et lire les prières de la messe».

Sur ces entrefaites, les colons de Sainte-Marguerite commencent à utiliser le chemin «Albert» qui les relie à Tadoussac depuis 1863. Ils ont ainsi un moyen de communication plus assuré en tout temps avec l'extérieur. C'est sans doute pour cette raison que, jusqu'en 1885, le soin de leur âme sera confié aux curés de cette dernière paroisse, MM. Bérubé, Casault, Gendron et Caron.

M. Bérubé écrit dans sa relation du 15 novembre 1873:

«La mission de Rivière Sainte-Marguerite possède une chapelle de 30 pieds sur 24, dont l'extérieur n'a pu encore être terminé, mais dont l'intérieur est vraiment bien propre... La population est bonne. Il est regrettable



que je ne puisse aller plus souvent leur porter les consolations de la religion. Les dimanches et fêtes tout le monde, ou à peu près, se réunit à la chapelle, où l'on fait le Chemin de la Croix et où l'on écoute quelques bonnes lectures faites par l'institutrice de l'endroit...»

Et M. Casault, le 8 février 1876 ajoute:

«L'extérieur (de la chapelle) n'est pas encore achevé; il le sera au printemps ainsi que la petite sacristie qui a été annexée à cette chapelle et qui n'est pas encore logeable.»

L'humble sanctuaire connut un jour de gloire: Mgr Dominique Racine, de Chicoutimi, avait inscrit Sainte-Marguerite sur l'itinéraire de sa visite pastorale pour 1881 et, le 8 juillet, il venait y donner la confirmation.

C'était l'éclat d'une flamme qui allait bientôt s'éteindre. Le curé Gendron, qui se trouvait là pour accueillir son évêque, avait plus de deux ans auparavant averti l'évêché que: «Sainte-Marguerite était une mission à adjoindre au Grand-Brûlé plus tard».

Ceci se réalisa au cours de l'été de 1885 et entraîna un bien gros sacrifice de la part des braves gens de Sainte-Marguerite: leur chapelle fut transportée sur «le Plateau» pour servir de sacristie à la première église, nouvellement construite, de Sacré-Coeur. (8)



Événements marquants

À la rivière Sainte-Marguerite, la vie s'écoulait sans heurts et sans histoire. Vie ponctuée seulement par les naissances, les mariages, les décès et par la visite du prêtre à intervalles plus ou moins réguliers. Dans le déroulement paisible de la vie à la Baie, quelques événements marquants influenceront l'existence de la colonie. Le plus célèbre fut sans contredit la visite du prince de Galles. En effet, le 16 août 1860, le prince Albert-Édouard, qui deviendra plus tard le Roi Édouard VII d'Angleterre, vint pêcher le saumon à Baie-Sainte-Marguerite. Cet invité de marque de William Price eut son premier contact avec le sol canadien à l'Anse à Caroline où un campement avait été élevé pour la circonstance. Pour commémorer l'événement, on donna le nom d'Albert au canton qui comprend les lieux en question et au chemin de communication avec Tadoussac.

William Price eut aussi l'idée d'élever un monument à l'endroit du débarquement et du campement installé pour cette visite. Il avait acquis à cette fin une acre de terrain, dûment arpentée et bornée par J.-B. Duberger, arpenteur de Chicoutimi, le 14 janvier 1862. Mais le projet n'a jamais été réalisé.

Cette visite a été relatée par un journaliste qui accompagnait le prince dans tous ses déplacements, lors de cette visite au Canada.

En raison des détails documentaires qu'il donne, nous avons pensé qu'il serait intéressant de citer le texte complet du reportage du *Morning Chronicle*, tiré d'un livre intitulé:

**THE TOUR
of
H. R. H. THE PRINCE OF WALES
through
BRITISH AMERICA
and
THE UNITED STATES**

Montreal

Printed for the Compiler by John Lovel,
St. Nicolas Street.

1860



*Albert Edward,
Prince of Wales.*

*La visite de Son Altesse Royale le prince de Galles aux rivières
Saguenay et Sainte-Marguerite*

(D'un correspondant local)

Tadoussac, le vendredi 17 août 1860.

«Sans vouloir retrancher aux travaux de votre fidèle chroniqueur, permettez-moi de donner quelques détails additionnels sur l'excursion de Son Altesse Royale aux rivières Saguenay et Sainte-Marguerite. Ce récit, quoique peu, forme une page dans le grand voyage, et ce n'est qu'un aperçu d'une plaisante halte le long de la route solennelle du périple.

«Tôt le mercredi matin (15 août 1860), la flottille était aperçue au large de l'embouchure du Saguenay, et les guetteurs sur les rochers (à Tadoussac), observaient avec des yeux anxieux le *Hero* qui semblait commencer à manoeuvrer beaucoup trop du côté ouest de l'estuaire, pour s'y engager, que ne le considéraient sécuritaire les navigateurs locaux. L'*Ariadne* entra plus loin, vers l'est. Le *Flying Fish*, le *Queen Victoria* avec Son Excellence le Gouverneur général et son état-major ainsi que les membres du Conseil exécutif rejoignirent bientôt l'*Ariadne*.

«Le vapeur *Tadoussac*, ayant à son bord M. D. E. Price, M.P.P., de même que quelques pilotes aguerris à la navigation sur le Saguenay, attendaient à l'extérieur depuis le lever du jour afin d'être distribués parmi les vaisseaux de la flottille.

«Pendant ce temps un pilote du St-Laurent embarqué par le *Hero* sur la Rive Sud, tentait de passer le chenal qui à cet endroit est flanqué de chaque côté de récifs bien connus. Se moquant des cartes et des directives de navigation du Commandeur Bayfield's, il échoua le navire à environ cent pieds de la bouée à damier, qui marque le récif de l'Îlet Lark (l'Îlet aux Morts, à la pointe de la batture aux Alouettes). Le navire toucha le fond dans un grand

bruit, mais le vigoureux reflux de la marée, une mer calme et sa faible vitesse à ce moment, le sauvèrent probablement de dommages matériels. Sous toutes autres circonstances, cet accident aurait pu s'avérer être très sérieux.

«Après être demeuré échoué quelque trois heures, les navires accompagnateurs le tirèrent de sa dangereuse situation, dès le début de la marée montante, et à la requête du Commodore, le Capitaine du *Tadoussac*, Monsieur E. Tremblay, prit charge du navire et le conduisit à un mouillage sécuritaire en face de Moulin à Baude.

«Ce fâcheux incident, ainsi que les circonstances qui en découlèrent, faussa complètement les arrangements qui avaient été pris dans un esprit de loyauté et avec un goût admirable, par les habitants de Grande Baie et du Saguenay. La flottille aussi fut détournée de son objectif d'aller plus avant, et demeura donc à l'ancre à l'extérieur (du Saguenay). Cependant vers midi Son Altesse Royale de même que sa suite embarquèrent sur le *Victoria*, avec Son Excellence (le Gouverneur général), et le groupe procéda à la remontée du magnifique Saguenay.

«Passant l'Anse à l'Eau, les drapeaux des États-Unis et de l'Union Britannique volaient entre les drapeaux consulaires de la Norvège et de la Suède, en l'honneur de l'illustre visiteur, et une salve fut tirée dans le bon style d'une petite batterie de trois canons installés à l'établissement de M. Price. Le capitaine Pouliotte fit promptement répondre au salut, et le *Queen Victoria* était à peine hors vue que les coups de canon se mêlaient aux centaines d'échos provenant des montagnes environnantes.

«Malgré le temps sombre, une pluie fine et le vent froid qui balayaient la grande gorge du Saguenay, le paysage de ce noble cours d'eau se dressait en un relief effrayant sur un fond de grisaille. Chaque point d'intérêt fut avidement examiné par Son Altesse Royale et sa suite jusqu'à ce que le bateau vapeur ait atteint la spacieuse baie entre les hautes falaises des caps Eternité et Trinité.

«Ici le navire passa près des rochers presque perpendiculaires, et tira un coup de canon, les répercussions donnèrent l'impression de faire trembler les rudes montagnes environnantes.

«L'après-midi était presque écoulé lorsqu'on eut atteint l'Anse aux Érables (en face de St-Basile du Tableau) et le fort vent de face ainsi que la forte marée baissante rendaient impossible l'atteinte de Grande Baie et retourner à temps pour passer la nuit à bord du vaisseau de Son Altesse Royale.

«De grands préparatifs avaient été faits à Baie des Haha pour la réception du prince, et une adresse de loyauté devait lui être présentée par M. Kane au nom des autorités civiles. Le désappointement est d'autant plus regrettable que la bienvenue enthousiaste qui attendait Son Altesse Royale était telle qu'elle ne devait pas être dépassée comme élan de cœur dans aucune autre réception à travers toute la Province.

«Les municipalités, avec l'appui de M. Price et cordialement assistées par les habitants, avaient érigé des arches superbes, ornés d'emblèmes appropriées, tout le long de la ligne de procession, dont le trajet était recouvert de tapis et décoré de façon somptueuse. On avait construit une estrade, monté une batterie de canons pour tirer une salve de salut, et une foule d'au delà de 8 000 personnes était accourue, attendant avec hâte l'opportunité de lui exprimer leur loyauté et leur respect.

«Les mots ne peuvent dépeindre le désappointement ressenti lors de ce rendez-vous manqué; et nous apprenons avec satisfaction que Son Altesse Royale ainsi que sa suite exprime leur très grand désappointement de n'avoir pu accepter les hommages gratifiants des gens de Grand Bay (Grande Baie) et de la vallée du Saguenay.

«Une copie de l'adresse qui devait être présentée a été lue à bord, à Son Altesse Royale par M. Price, qui, au nom des autorités municipales et des habitants du comté de Chicoutimi, exprima le regret extrême qu'ils res-

sentaient de ne pouvoir eux-mêmes la présenter et de jouir de l'honneur anticipé de Son Altesse Royale en personne.

Voici la traduction de l'adresse lue au prince de Galles, ainsi que la réponse du duc de Newcastle aux gens du comté de Chicoutimi.

«*À Son Altesse Royale, Albert-Édouard, Chevalier de l'Ordre très Honorable de la Jarretière, Prince du Royaume-Uni, Prince de Galles, Duc de Saxe, Prince de Cobourg et Gotha, Duc de Cornwall, Duc de Rothsay, Comte de Chester, Comte de Carrick, Comte de Dublin, Baron de Renfrew, Seigneur des Iles et Grand Sénéchal d'Écosse.*

«*Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,*

«*Je me permette, au nom de la municipalité et des habitants du comté de Chicoutimi, de vous souhaiter et offrir une cordiale bienvenue à votre arrivée parmi nous.*

«*Encore occupée à pénétrer dans la forêt primitive, notre population peut seulement s'associer de coeur et d'âme aux brillantes manifestations que la présence de Votre Altesse Royale va créer à la grandeur du Canada; mais nous serons toujours fiers et heureux, si Votre Altesse Royale nous quitte avec le sentiment et la conviction que nulle part ailleurs dans l'empire de Sa Majesté ne peuvent être trouvés des sujets plus dévotement attachés*

à leur Reine, ou plus déterminés, autant qu'il est en leur pouvoir, d'ajouter à la gloire du règne de votre illustre Mère.

« Tandis que nos compatriotes des parties plus anciennes de la Province progressent dans les arts et la science, aussi bien que dans le commerce et l'industrie, et font de leur mieux pour faire d'elle une grande étoile de l'Empire Britannique, nous avançons dans la forêt et la faisons reculer devant nous, faisant ainsi comme si nous conquérions une nouvelle province pour ajouter à la Couronne que dans un quelconque futur Votre Altesse Royale peut être appelée à porter.

« Nous prions humblement Votre Altesse Royale de déposer ces expressions de notre attachement et de notre loyauté au pied du Trône, et de les faire savoir à notre Très Gracieuse Souveraine. »

John Kane,
Préfet du Comté de Chicoutimi

« Grande Baie, le 15e d'août 1860. »



À cette adresse Sa Grâce le duc de Newcastle, par ordre du Prince, répondit ainsi:

«H.M.S. HERO

Le 15e d'août 1860.

«Monsieur, - À la demande de Son Altesse Royale le prince de Galles, j'ai l'honneur d'accuser réception de l'adresse que vous lui avez présentée en ce jour de la part de la municipalité du comté de Chicoutimi.

«Son Altesse Royale est grandement réjouie par les expressions de loyauté à la Reine et de bienveillance à son égard que contient cette adresse, et elle est bien mortifiée de ce que l'état du temps, ce matin, l'ait empêchée de se rendre assez loin dans le cours du magnifique Saguenay pour lui permettre de la recevoir et d'y répondre en personne.

«J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très humble serviteur, Newcastle.

«David Price, Ecuyer, M.P.P.»

La visite du Prince à Baie-Sainte-Marguerite

À la Rivière Sainte-Marguerite

«Il faisait nuit quand le *Victoria* jeta l'ancre au flanc du *Hero* permettant ainsi à Son Altesse Royale et à sa suite d'y remonter.

«Le temps s'étant éclairci au cours de la nuit, il était clair et doux hier matin (jeudi) au lever du jour. Après un déjeuner matinal à bord du *Victoria*, Son Altesse Royale, accompagnée de Leurs Excellences Sir Edmund Head et le comte de Mulgrave, du duc de Newcastle, du major général Bruce, du commodore Seymour, du docteur Auckland, du capitaine Grey, du major Teesdale, de MM. Englefield, Ellis et Stapleton, du capitaine Retallack, des honorables messieurs Macdonald, Cartier, Galt, Morrison, Ross, Smith et Morin, se rendit à la rivière Sainte-Marguerite, à quelque six lieues dans le Saguenay.

«L'avant-midi devint de plus en plus beau et agréable, brusque contraste avec la brume et l'inclémence de la veille. Lorsque le soleil, montant derrière les monts encore ruisselants, commença à baigner de lumière chaude la falaise opposée du Saguenay, ou d'immenses tapis formés par des plateaux chargés de mousse humide et mouchetés de verdure aux teintes variées prêtaient à la beauté austère du paysage environnant une note de douceur et de somptuosité, le spectacle était digne des yeux d'un prince. La matinée était ravissante et la scène délicieuse autant que le coeur puisse souhaiter.

Le campement

«À l'atterrissage, une escorte d'une vingtaine de canots d'écorce manoeuvrés par des Indiens accueillit Son Altesse Royale. On avait choisi pour lieu de campement un terrain couvert d'herbe, du côté ouest de la baie Sainte-Marguerite, où huit tentes avaient été dressées; à celle qui était réservée à

Son Altesse flottait l'étendard royal accompagné de chaque côté par le Union Jack. On avait aussi construit, jusqu'à la limite de la marée basse, une plateforme au bout de laquelle flottait un autre drapeau, et un trottoir en cailloux formait de là un chemin à sec jusqu'au pied de la butte où se dressaient les tentes blanches, à moitié cachées par les arbres verts et protégées en arrière par la masse des montagnes. Tout était arrangé avec la plus grande prévoyance et le goût le plus parfait.

«La tente du prince était certainement un chef-d'œuvre d'élégance simple: le sol couvert d'un tapis de petites branchettes odorantes de jeune sapin, avec comme ameublement tout ce que peut exiger, jusqu'au moindre détail, le confort d'un campement: sièges, chaises-longues, lit, tables, cabinets, etc., le tout très adroitement fait de petites tiges d'osier et d'écorce de bouleau blanc. L'agencement était tout à fait de circonstance.

«Une table à dîner était montée et servie de la même manière, admirable vraiment. Tous ces apprêts font grand honneur à M. Price et M^{rs} Rubridge, Maguire et Carman, qui agissaient pour M. Blackwell, le tenancier du premier. En débarquant du bateau de M. Price. Son Altesse Royale fut saluée par ce monsieur comme exécutant son premier contact avec le sol canadien et des acclamations parties de la flottille de canots et des bateaux firent de nouveau retentir les montagnes.

À la pêche

«Bientôt équipé pour la pêche à la truite de mer, Son Altesse Royale fut conduite par M. Price aux endroits préférés; et lorsque les autres membres du groupe eurent été munis de tout à même l'arsenal de Son Excellence Sir Edmund Head et l'inépuisable collection de mouches de M. Galt, ils furent prompts à se disperser sur la rive, chacun tentant sa chance.

«La saison est trop avancée pour ce genre de pêche et l'eau de la rivière étant gonflée et brouillée par les pluies récentes, les pêcheurs exercè-

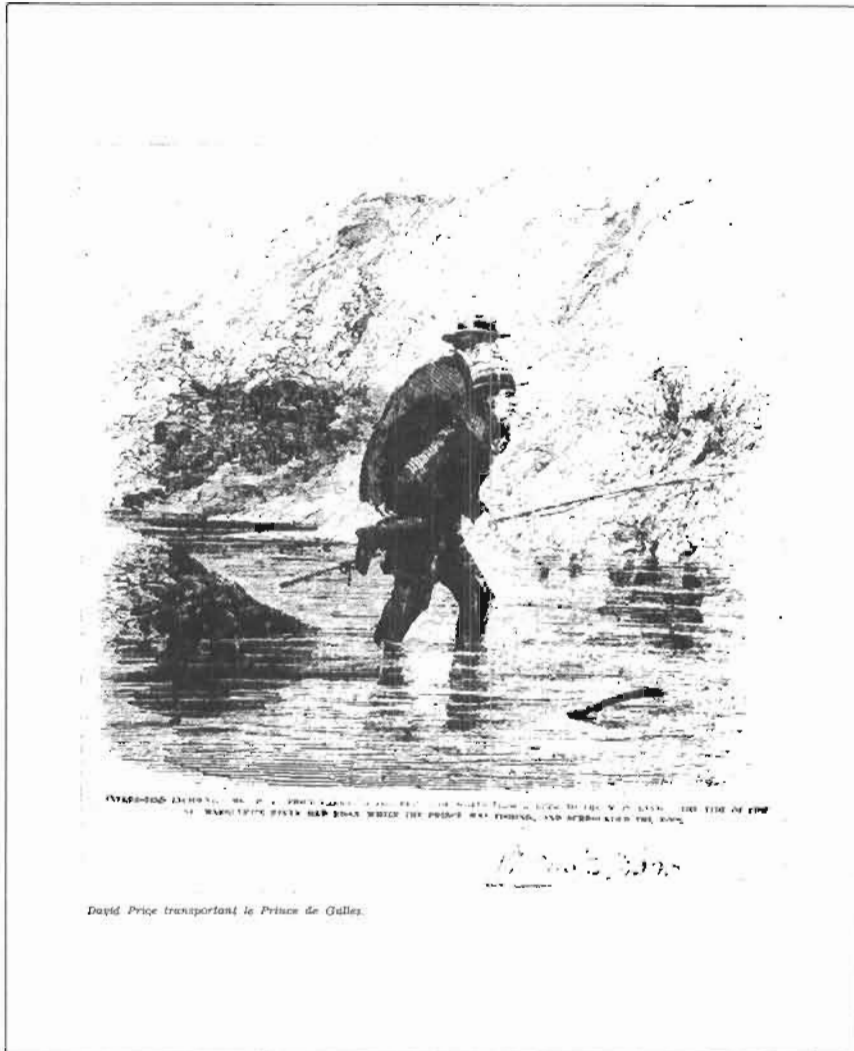
rent leur art sans grand succès. C'était la première fois que le prince faisait l'essai de la pêche à la ligne et il manqua plusieurs beaux poissons. Il ne manque que la pratique pour faire de Son Altesse Royale un expert à la pêche comme il l'est déjà à la chasse aux oiseaux.

Un incident pittoresque

«Dans les tributaires du Saguenay le mouvement de la marée montante est presque imperceptible; elle s'y insinue par des entrées cachées et par d'innombrables canaux de façon tellement sournoise, qu'attentif à la pêche, on peut se trouver entouré d'eau avant même de s'être aperçu du danger d'être isolé. Cette particularité donna lieu à un incident amusant.

«Son Altesse Royale, évidemment absorbée au sport, se tenait sur une grande roche séparée de tout côté par un petit ravin qui l'exposait à être coupée de la terre ferme si l'eau montante venait à l'entourer sans qu'elle s'en aperçut. Du bord de la rivière en arrière, nous observions la chose. Comme s'ils s'étaient concertés à l'avance, les remous du flux se rassemblèrent furtivement ici et là par l'arrière et envahirent en peu de temps tous les passages; cela se fit si rapidement que les canots ne purent revenir en temps pour qu'il fut possible de les avoir. Pendant qu'on se demandait comment le prince saurait se dégager de l'encerclement de la mer, nous aperçûmes M. Price, dans l'eau aux genoux, traversant Son Altesse Royale sur son dos avec le plus imperturbable sang-froid.





«La pêche à la truite étant finie, le prince et le groupe regagnèrent le campement et prirent part à un goûter somptueux servi à la tente royale, mettant tout le monde en forme pour monter les rapides de la rivière Sainte-Marguerite afin de tendre la mouche au saumon près des chutes.

«Avec la bienveillante permission de son propriétaire, M. Price, le vapeur *Tadoussac* amena de Tadoussac un groupe de dames et de messieurs pour leur permettre de voir le prince en passant au lieu de débarquement. Son Excellence le Gouverneur général et les autres de la suite royale eurent la gentillesse de les inviter à se rendre aux tentes, et Son Altesse Royale se prêta de la manière la plus affable à cette présentation impromptue.

«Pendant que M. Price tenait compagnie à Son Altesse Royale, j'observais le demi-cercle des visiteurs qui lui étaient présentés et je remarquais que les visages reflétaient quelque chose de plus qu'une curiosité mondaine largement satisfaite, car les regards exprimaient plus éloquemment que des paroles un silencieux hommage au jeune prince.

«Nous ne pouvions pas, comme le roi Richard avait ordonné à ses courtisans, "mettre de côté toute révérence et tout cérémonial", mais nous sommes sûrs que la discrète et cordiale révérence (avec tout juste l'étiquette appropriée) que reçut Son Altesse Royale à Sainte-Marguerite a bien impressionné l'illustre visiteur, et que les réceptions plus tapageuses et plus enthousiastes qui lui seront offertes, avec des foules et des "masses de monde", ne lui feront pas perdre l'appréciation de celle-là et ne l'effaceront pas de son souvenir.

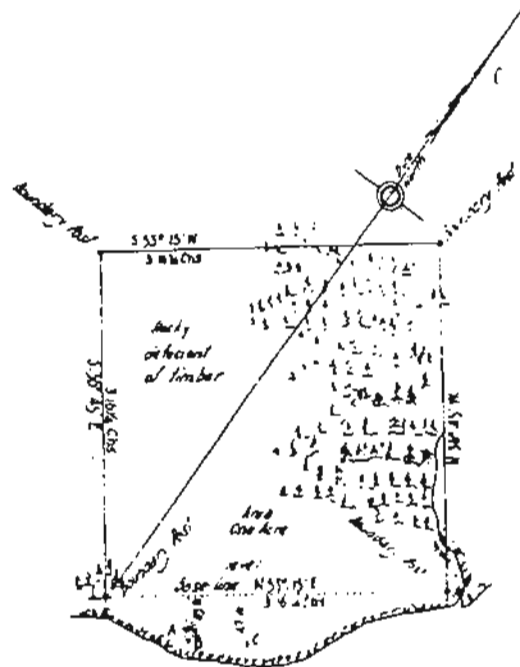
«Au risque d'aller au delà de leurs désirs, je mentionne les personnes qui ont eu la chance d'être honorées de cette présentation non-officielle. Ce sont: Madame J. Radford, de l'Anse à l'Eau, Mme W. F. Whitcher, de Québec, Mesdemoiselles White et Norwood, de Tadoussac, Mlle Urquhart, de Montréal, MM. Radford, Rubridge, Maguire, Carman, Barry et votre correspondant.

En souvenir du prince

«En mémoire de Son Altesse Royale, on se propose de donner au lieu du campement, etc., le nom de "Baie du Prince de Galles". Une stèle de pierre, taillée dans le rocher où le prince a mis pied à terre en arrivant et portant une inscription appropriée, y sera érigée.

Note: M. Price fit cadastrer le lieu (une acre) par l'arpenteur J.-B. Duberger le 14 janvier 1862. Puis il obtient "Une licence d'occupation" du gouvernement le 21 juillet 1866. Les bornes ont été visibles pendant plusieurs années. Pour des raisons que l'on ignore, la stèle n'y fut jamais érigée. Le lieu porte toujours le nom de "Anse à Caroline", nom qui lui fut donné en souvenir d'une fille de M. Jean-Baptiste Jourdain qui faisait partie du deuxième groupe de colons à venir s'installer à la baie Sainte-Marguerite en 1844.





WEST ENTRANCE OF STE-MARGUERITE RIV.

PLAN

showing

THE SPOT WHERE HIS ROYAL HIGHNESS PRINCE ALBERT AND HIS PARTY FIRST SET FOOT ON CANADIAN SOIL, SITUATED ON THE WESTERN SIDE AT THE ENTRANCE OF RIVER STE-MARGUERITE & PRESENTLY LAID OUT BY ACTUAL MEASUREMENT BY ORDER OF THE CROWN LANDS DEPARTMENT CONTAINING ONE ACRE IN AREA AND ACCOMPANYING THE ANNEXED PROCES VERBAL.

SCALE: - 1 CHAIN TO THE INCH

References:

'A' Royal Tent (The position of)

'B' Stump of may pole the end cut and

carried away by some of the party

'C' May pole still standing.

Revised by Drafting Dept from

J. B. Dubarac P.L.S. Jan 14th 1882

1866 21 July

[1228-1232]

License of occupations.

License of Occupations

Whereas the Honorable Paul
Edward Price of Philadelphia has
applied for license to occupy the
Block or Parcel of land situate
the several for the erection of a
monument to commemorate the land
of His Royal Highness the Duke
of Wales situate in the entrance
of the River St. Margaret in the
Downship of West, County of Down
C. B. until such license may be
renewed when the monument shall
be erected.

And whereas the said Block
or parcel of land is not likely to
be required for other public purposes
than that above mentioned, it hath
therefore been deemed proper to grant
the said application on the condition
however of the Boundary planted in
the survey of said parcel of land by
process.

It is therefore that the commissions
of Crown Lands hath given and
granted by these presents doth give
and grant unto the said Honorable
Paul Edward Price of Philadelphia
license

S. J. 14

«Après le dîner, une flottille de onze canots partit pour remonter les rapides. Son Altesse Royale occupait un des canots de M. Price, à la proue duquel flottait un petit drapeau. Son Excellence Sir Edmund Head, le comte de Mulgrave, le duc de Newcastle, M. Price, le major général Bruce, le commodore Seymour, le docteur Auckland, M. Englefield, le capitaine Grey, et votre correspondant suivaient, chacun dans un canot.

«L'eau de la rivière était très haute et trouble, et même la partie ordinairement en eau morte, entre les rapides, était changée en courants furieux, de sorte que ça prit plus de trois heures pour faire la montée, parfois à l'aide de perches. Les canots ont monté sur une distance d'environ six milles. Il était tard quand on parvint au "trou" au saumon, et cette eau excessivement haute et boueuse ne promettait guère pour la pêche. Il y eut cependant plusieurs poissons qui vinrent tenter les pêcheurs; Son Altesse Royale eut la chance d'en accrocher un et de le faire jouer pendant un temps considérable, mais dans un de ses sauts vigoureux il réussit à se décrocher et il fut perdu, à la surprise et à la grande déception du prince. Le temps était trop limité et la journée trop avancée pour tenter une nouvelle chance de prendre un poisson. Pourtant les remous étaient remplis de saumon, et si Son Altesse Royale avait pu passer la nuit là à pêcher, elle ne manquait pas d'instrument, avec sa canne à pêcher et sûrement trois autres qu'elle aurait pu utiliser.

«L'échec de la pêche fut largement compensé par la nouveauté et les émotions de la montée et de la descente des rapides, de même que par le spectacle de la nature sauvage qui nous entourait. Dans les moments où la longue suite des frêles canots, à la file indienne, portaient en bondissant dans le tourbillonnement des rapides leur précieux fardeau, les passagers goûtaient un charme prenant; et quand ils se rapprochaient les uns des autres, s'échangeaient les exclamations d'étonnement et de ravissement - étonnement de ce que ces frêles écorces pouvaient résister aux secousses des flots bousculés, ravissement de se voir emportés à une allure pareille et de voir

fuir les paysages. Le lecteur peut se faire une idée de la descente par le fait qu'en quarante minutes, on avait franchi la distance qu'il avait fallu trois heures d'efforts pour parcourir en montant. Le prince et tous les excursionnistes étaient enchantés de cette nouvelle randonnée. Après une dernière visite au campement, le groupe royal retourna à bord du *Victoria* et rentra pour dîner à bord du *Hero*, afin de se rendre à Québec le lendemain.

«Nous n'avons qu'un désir d'adieu à ajouter à notre fervent accueil, et c'est que Son Altesse Royale et les autres distingués visiteurs veuillent bien se rappeler quelquefois cette visite au Saguenay et qu'ils en gardent la dixième partie du souvenir agréable que nous garderons nous-mêmes de son affabilité virile et de son port royal, ainsi que de la noble courtoisie de tous.»

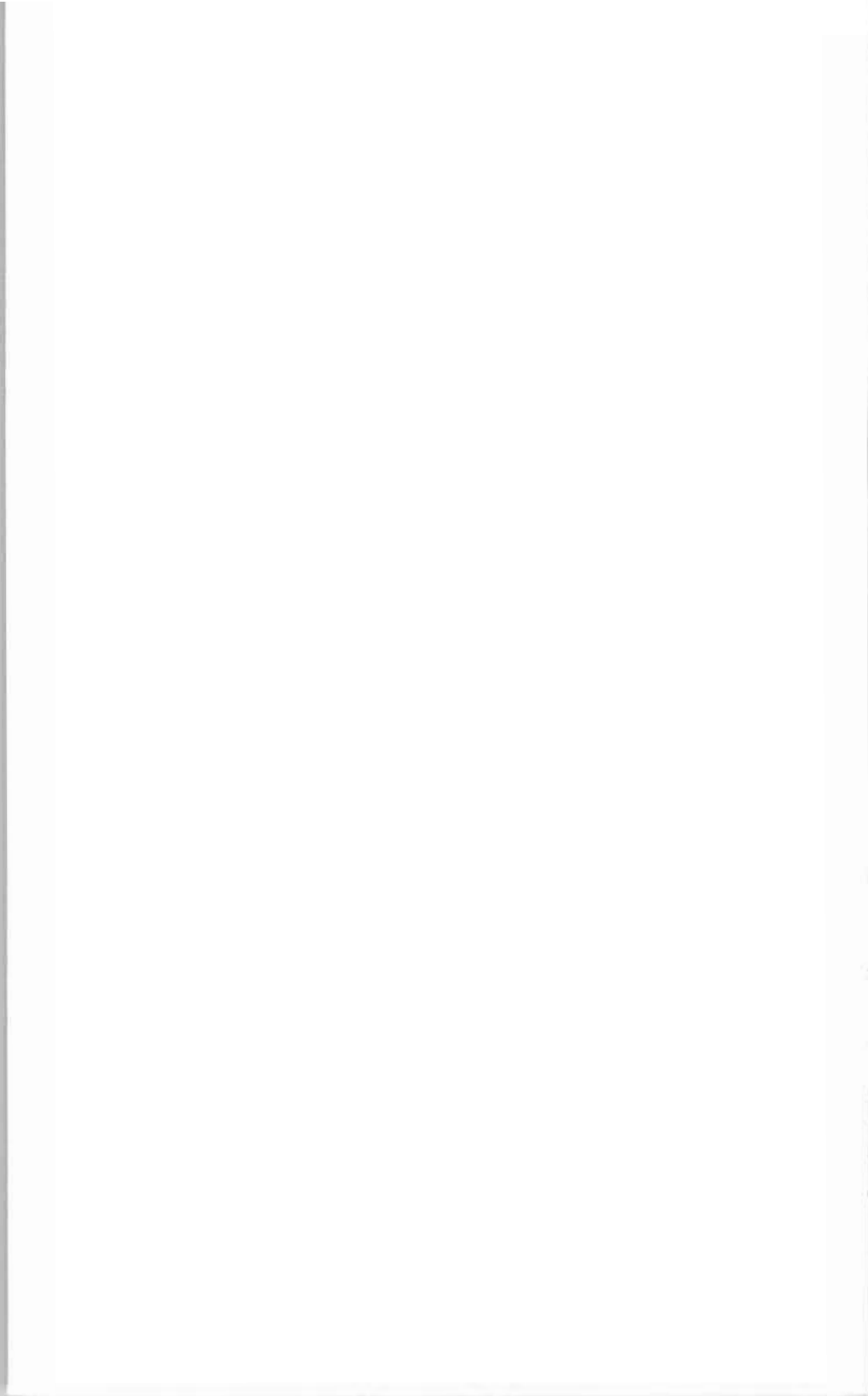
Cet événement du 16 août 1860 s'est perpétué dans la tradition locale. Cette tradition, Mgr Bélanger l'a recueillie, entre autres, des lèvres de M. Ovila Gravel, de Sacré-Coeur, qui tenait ses renseignements de son grand-père, Janvier Gravel (fils de Louis).

«Ils attendaient David Price et furent surpris de voir arriver une frégate qui a mouillé à la Grosse Ile (Ile St-Louis). Ils sont débarqués 40, avec tentes. Le Prince était avec David Price. Comme il y avait un cours d'eau, M. Price le transporta pour passer la batture. Puis guidé par Pit McLean, qui était guidé à son tour soit par Janvier Gravel, soit par Pierre Gauthier, ils ont remonté la rivière Sainte-Marguerite jusqu'à la chute à Omer, au ruisseau "fret". Là, il y a un "pool" de saumon, appelé maintenant le "pool" du Prince. C'est là que le Prince est allé pêcher. Ils avaient apporté des chaises, parce qu'il n'y avait à peu près rien à Sainte-Marguerite. Alors les femmes s'assayaient sur le siège du Prince, "pour l'honneur". En laissant Sainte-Marguerite, ils ont tiré du canon pour faire "leurs adieux" Et Madame Ovila Gravel de renchérir: "C'est comme si ça avait été le bon Dieu qui serait venu".» (10)

Il faut bien se rappeler que, lors de cette visite du Prince, nous avons volé la vedette à Grande-Baie, car l'itinéraire tracé avait dû être changé faute

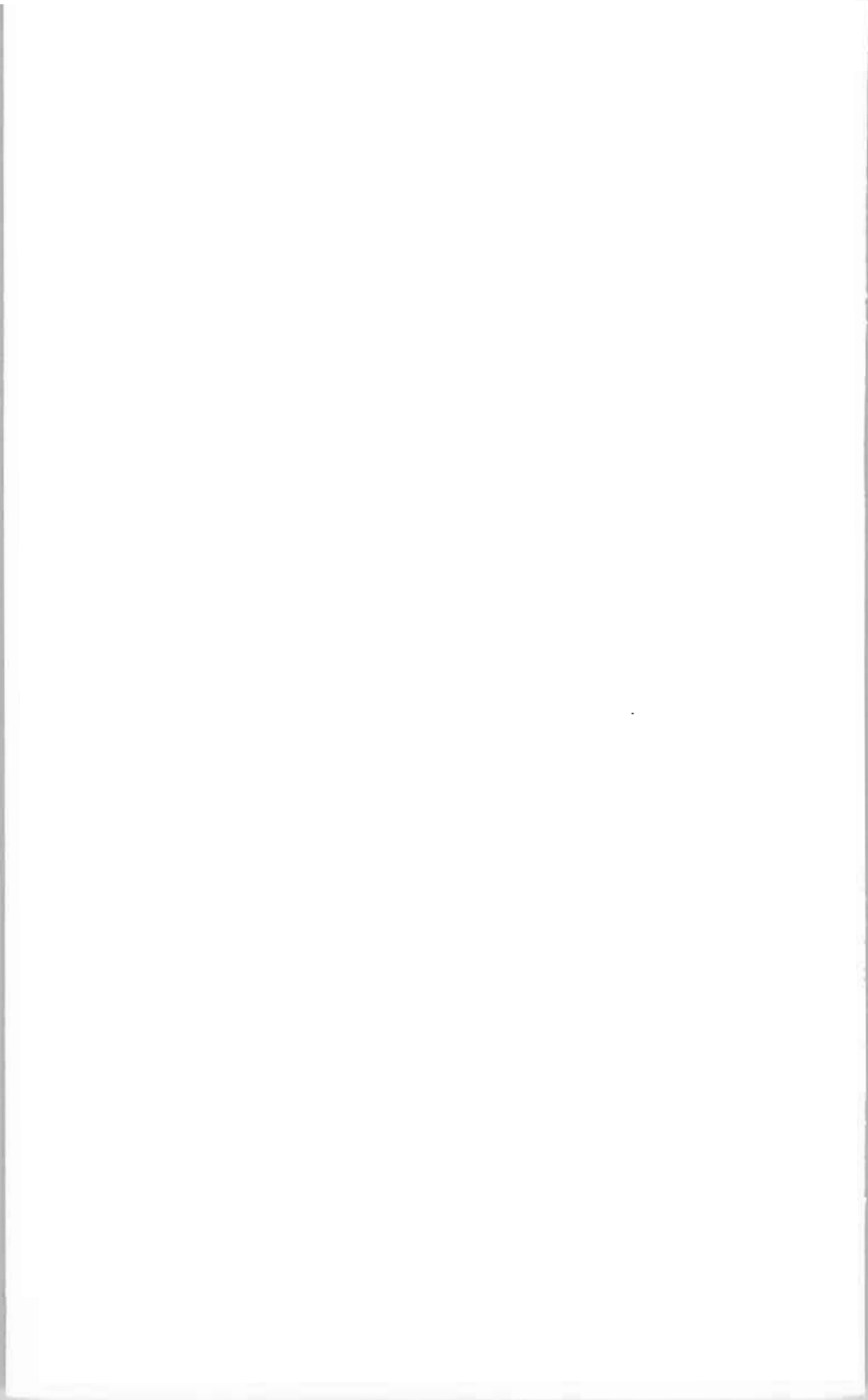
de temps. (On se rappellera que le *Hero* était resté échoué le matin même pendant plus de trois heures.) La déception des gens de l'endroit et de tous les Saguenéens des parties colonisées qui s'étaient rendus là pour la réception fut des plus vives, et avec raison! Imaginez les préparatifs: «Toutes les maisons étaient décorées de drapeaux et de branches d'arbres, une immense arche en sapin avait été construite au bord de l'eau. Elle était surmontée d'une grande hélice à cinq ou six branches toutes couvertes de fleurs et qui tournait au vent. N'ayant pas de quai, une chaloupe avait été grée pour aller chercher le Prince. M. Price est parti à sa rencontre avec deux chaloupes. L'après-midi passait et M. Price ne revenait toujours pas ...» On connaît la suite... (11)







3^e PARTIE



TRAVAIL ET OCCUPATIONS À BAIE-SAINTE-MARGUERITE



■ Premiers employeurs

La Compagnie Price, propriétaire du site et locataire de la rivière

Les Price et la Compagnie de la Baie d'Hudson avaient appris à se connaître à l'Anse-à-l'Eau et à Tadoussac, et à mesurer leur force respective. À la rivière Sainte-Marguerite, on assiste à un recul progressif de l'Honorable Compagnie, avec les Price «sur les talons».

Le 2 octobre 1842, le bail exclusif que la Compagnie de la Baie d'Hudson détenait sur tout le territoire du Royaume du Saguenay est résilié. Dans un mémoire adressé au Gouverneur Elgin, le 10 mars 1849, William Price dit ce qui suit:

«J'ai fait personnellement l'acquisition du site d'un moulin en 1844, par demande directe à l'Honorable Augustin-Norbert Morin, député du comté de Saguenay et Commissaire des Terres de la Couronne, sur le désir exprimé



par les habitants demeurant à l'embouchure de cette rivière. Rien de bâti encore, à cause des difficultés et des frais à encourir dans la construction d'un barrage, et aussi parce que la réserve de bois n'est pas assurée.» (12)

En 1859, la Compagnie de la Baie d'Hudson fermait son comptoir de traite à Tadoussac ainsi qu'à plusieurs autres endroits de la Côte, perdant ainsi son monopole sur la pêche, la chasse et la traite des fourrures. C'est en cette même année ou en 1860, semble-t-il, que David-Edouard Price obtenait le droit exclusif de pêche sur la rivière Sainte-Marguerite. En tout cas, les Price y étaient parfaitement installés lorsque le 15 août 1860, ils y accueillaient le prince de Galles.

Si en 1849, Price invoque la raison du manque d'assurance d'une réserve de bois pour s'établir à Baie-Sainte-Marguerite, il y aura revirement de la situation, car c'est à partir des années 1870 que se répand la pratique de l'octroi de grandes concessions forestières qui caractérisera ce secteur d'activité jusqu'à nos jours.

Entre 1871 et 1896, 1500 milles carrés seront concédés pour l'exploitation forestière au Bas-Saguenay.

La famille Price règne en maître sur tout le territoire en s'accaparant près de 90% de toutes les terres concédées. Le bassin de la rivière Sainte-Marguerite est le secteur qui suscite le plus d'intérêt ; Price y détient plus de 500 milles carrés en concession.

Les premiers chantiers (1885 - 1908)

C'est durant l'hiver de 1885-1886 que la Compagnie Price ouvrit des chantiers importants à la rivière Sainte-Marguerite. On y expérimentera la drave, pour la première fois, sur ce vigoureux cours d'eau. Elle fut conduite par M. O. Boulianne et se termina le 2 juin sans accident, excepté la perte

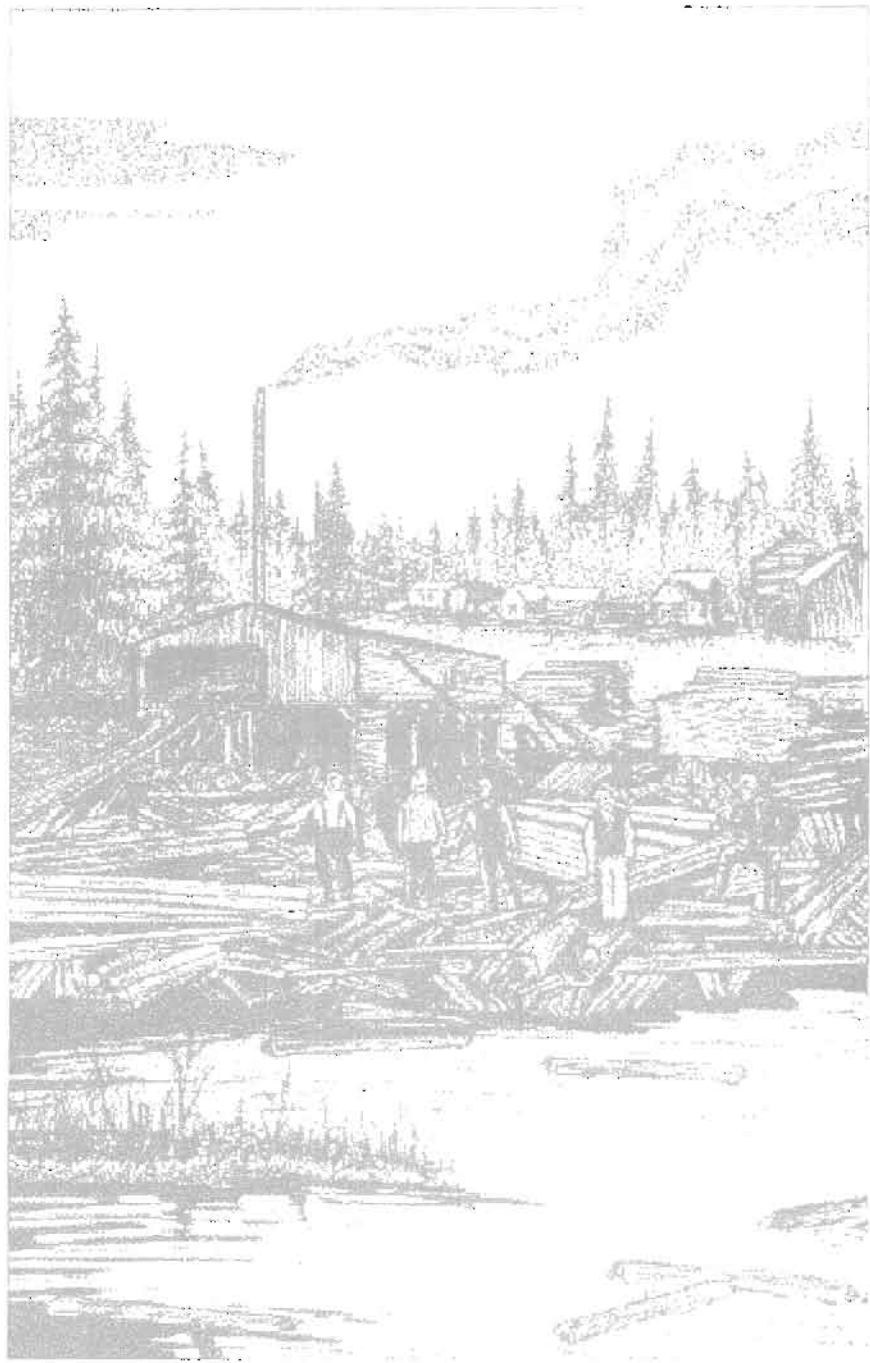
d'un petit bateau et le bain forcé de quelques minutes de ceux qui le conduisaient.

La véritable exploitation du bassin de la Sainte-Marguerite était commencée. Price entretenait d'excellentes relations avec les fonctionnaires de la Couronne et se fera concéder, entre 1895 et 1914, près de 700 milles carrés supplémentaires, ce qui portera à quelque 1200 milles carrés la superficie totale détenue par la famille dans ce secteur. Sa méthode pour s'approprier les meilleurs lots ? La voici: lorsque Price s'intéresse à une forêt, il y envoie d'abord des éclaireurs qui repèrent les pinèdes, font bûcher une clairière et posent un écriteau à son nom, ce qui lui donne un droit de préemption. Il s'agit alors de ne rien ébruiter avant d'être prêt à faire chantier, car si les concurrents ne sont pas alertés, il est inutile de prendre un permis. Ceux-ci s'intéressent-ils au même territoire, Price paie alors les droits de coupe pour la quantité minimum exigée par la loi.

«... Et ainsi, explique M. Price, je garde la chose secrète durant une autre année. C'est une méthode de prudence pour empêcher les autres d'agir et conserver une propriété de grande valeur pour ma famille.»

Quand Price ouvre un chantier, il engage d'abord un contremaître général. La coupe est habituellement confiée à des sous-entrepreneurs qui engagent leurs hommes et fournissent les chevaux, moyennant des avances en provisions et en outillage consenties par le gérant. C'est pour cette raison que les Papiers Price encourent peu de frais de provisions. (13)





Parfois la coupe est organisée sans intermédiaire, comme en témoigne le mémoire suivant de Mc Leod (associé de Price) à ses hommes:

«Mémoire pour la discipline dans les camps»

«Une amende de 5 shillings par jour pour jours chômés, maladie, etc. Les provisions qui seront données pour les chantiers seront du pain, des biscuits, du lard, du poisson et des pois. J'espère que tout le monde sera content de cette nourriture. Je n'ai promis rien de plus. Tout homme qui désobéira aux ordres ou ne donnera pas satisfaction sera congédié immédiatement et il n'aura pas un seul sou de ses gages, vu qu'il aura manqué de remplir les conditions de son engagement. Je veux qu'il soit bien entendu que tout raccommodage, soit de harnais, sleigh, menoires, emmencher des haches, etc. seront fait le soir après la journée faite (...) Le temps du travail sera du petit jour le matin jusqu'à la nuit. Il faudra que les hommes partent du chantier avant le jour afin d'être rendu à leur ouvrage aussitôt qu'il fera assez clair pour travailler et ils ne laisseront pas l'ouvrage avant qu'il fasse trop noir pour pouvoir continuer (...) Chaque homme se fournira de hache à ses propres frais». (14)

Rappelons ici que les manufactures de Price au Saguenay précèdent le peuplement. La brusque migration organisée autour d'une entreprise unique va favoriser le développement d'une économie fermée qui, du fait de l'isolement de la région et de la pauvreté initiale des colons, deviendra pratiquement le seul travail pour ces colons. Tous dépendent de William Price, à des degrés divers, pour leurs gages dans les scieries ou les chantiers d'hiver, pour tout leur approvisionnement et leur outillage.

Ces conditions donnent naissance à un système de troc perfectionné, tous les paiements se faisant au moyen de bons (les plus élevés étant de 20 shillings) émis par la compagnie à ses bureaux de Petit-Saguenay.

«À l'époque des premiers chantiers à Baie-Sainte-Marguerite, la compagnie confiait, par un contrat annuel, le soin d'approvisionner hommes et chevaux des nombreux campements le long de la rivière, à Ernest Boivin, cultivateur et homme d'affaires averti de Bagotville. Ces provisions étaient achetées de tous les cultivateurs qui avaient des surplus. On achetait tout ce qu'ils avaient à vendre, quitte à régler une fois par année, au milieu de l'été suivant. Le transport de ces provisions ne pouvait commencer avant que la glace du Saguenay ne soit assez solide pour porter chevaux et charges sans danger. M. Boivin dirigeait lui-même ces chargements avec l'aide de son frère et de son fils Elzéar

Ces voyages d'une distance d'environ soixante milles duraient deux jours, remplis d'aventures inimaginables: enlèvement des chevaux, bris des glaces de la rivière, monts abrupts à franchir, tempêtes, risque de s'écarter des sentiers conduisant aux campements. C'était vraiment un travail hasardeux et pénible, qui n'a rien de comparable aujourd'hui.» (15)

Le contremaître général des opérations à cette époque était Thaddée Tremblay; il avait comme assistant Fidélin Gagné. Le bois était rassemblé en «rafts» et toué par les remorqueurs Bell et Marie-Louise aux scieries de Saint-Étienne puis de Sainte-Catherine.

Après l'incendie du moulin et du village de Saint-Étienne, le 5 juin 1900, la Compagnie Price se réorganisa à Baie-Sainte-Catherine, où elle donnait du travail à 100 hommes et débitait 1800 billots par jour.

Tel que mentionné précédemment, les curés de Sacré-Coeur, de Anse Saint-Étienne et de Baie-Sainte-Catherine rendaient visite périodiquement aux bûcherons pour leur porter les secours de la religion. C'est en plein exercice de ce pénible ministère que l'abbé Hippolyte Néron mourut, le 23 février 1908, au camp du «24 milles».

Les Price au Saguenay

William 1er

1789-1867

William Price, ancêtre de la famille, gallois de naissance, élevé en Angleterre, arriva au Canada en 1810. Intéressé à l'exploitation du bois, il acquit les intérêts des membres de la Société des Vingt-et-Un en 1842. Associé à Peter McLeod, il continua les entreprises de celui-ci après sa mort; il devint le maître de l'exploitation du bois dans l'intérieur du Saguenay, il y intéressa trois de ses fils et décéda à Québec en mars 1867 à l'âge de 78 ans.



David-Edouard

1826-1883



David-Edouard, fils aîné de William Price, le plus actif de cette famille au Saguenay, y commença sa carrière de l'Anse-à-l'Eau (Tadoussac) en 1847 et dirigea ensuite l'établissement de Petit-Saguenay. En 1861 il acquit à son nom toutes les propriétés des Price dans la région. Il s'y intéressa activement aux affaires publiques et à tous les développements. Dans la politique il fut député à Québec de 1855 à 1863, conseiller législatif de 1864 à 1867, sénateur de 1867 à sa mort, le 23 août 1883, à 57 ans. Il était célibataire.

(16)

Les Price au Saguenay



William-Evan

1827-1880

William-Evan, frère de David, se donna surtout aux affaires de la Compagnie. Humain dans ses procédés, charitable, large d'esprit, en excellents termes avec le clergé catholique, «le meilleur des Price» au dire des anciens, il s'attira l'estime générale. Il fut député à Ottawa de 1872 à 1874 et à Québec de 1875 à 1880. Il décéda le 12 juin de cette dernière année. Célibataire lui aussi.

Notons qu'un frère de David et *William-Evan*, *Evan-John* fut associé aussi aux intérêts des *Price* dans le Saguenay. Cependant il demeurait habituellement à Québec. Il en devint le chef unique après la mort de ses frères. Sénateur depuis 1888, il décéda le 31 août 1899. Il était célibataire. Il légua son immense fortune (à part certains legs particuliers) à son neveu *William*, mentionné ci-après.

Sir William

1867-1924

Sir William Price, fils de *Henry* (frère des trois célibataires) est né au Chili, où demeurait alors son père. Entré dans la Compagnie en 1896, il en devint un des principaux membres après la mort de *John-Evan*. On l'appela «le roi du bois». Il acquit les actions de la Compagnie de Pulpe de Jonquière et fonda 1911 la première usine fabriquant du papier dans la région, ce qui donna naissance à la ville de Kénogami. Il décéda tragiquement, enfouj dans un éboulis, le 2 octobre 1924. *Sir William Price* fut député de Québec-Ouest de 1908 à 1911.



Au cours des années 1908 et 1909, la compagnie transportait son moulin à scie de Baie-Sainte-Catherine à Baie-Sainte-Marguerite, à l'endroit même où s'étaient installés les premiers arrivants en 1840.

La raison de ce réaménagement du moulin était la rentabilité, celui-ci étant situé à proximité des réserves forestières. Cette scierie mue à la vapeur entra en production au mois d'août 1909. Une centaine d'hommes y travaillaient.

Comme à Baie-Sainte-Catherine, on se servait de «croûtes» pour chauffer les chaudières, pour construire les quais et pour «faire les trottoirs à la grandeur du village», nous dit William Gauthier qui a travaillé au moulin jusqu'à sa fermeture en 1920.

La scierie de «Bay Mill» ainsi baptisée fonctionnait jour et nuit et était éclairée à l'électricité, un luxe à cette époque.

Les cultivateurs Gauthier, Gravel, Durand et d'autres qui possèdent des lots sur la rive ouest poursuivent leurs activités mais en face, sur l'autre rive de la rivière, tout près de l'usine, plusieurs travailleurs sont venus les rejoindre. En peu de temps un minuscule village regroupant une douzaine de maisons prend ainsi forme autour de la scierie. Là résidaient le gérant, les commis, le grand «foreman», M. Wilfrid Boulay, par qui passent toutes les grandes décisions; il est en quelque sorte le moteur de l'usine. David Durand le remplacera quelques années plus tard. M. Edmour Simard était gérant de magasin et s'occupait aussi du service de télégraphe. M. Joseph Gagné était en charge des écuries.

On retrouvait aussi une maison de pension pour les travailleurs itinérants. M. William Gauthier nous confirme qu'«ils étaient une bonne trentaine à rester là». Cette maison était tenue par M. Amédée Gagnon et sa femme,

qui était cuisinière. Sur le site, il y avait aussi plusieurs camps où logeaient les ouvriers.

Les gérants furent successivement M. Sissons, M. Lecuit et enfin M. Joseph-Édouard Caron. Lorsque celui-ci fut transféré à Chicoutimi, en 1915, le moulin ferma complètement pour une période de six mois. À la réouverture, la direction fut assumée par M. White, assisté de M. Omer Bernier, puis par M. Atkinson. Le gérant-général de la Compagnie Price au Saguenay était alors M. Grosart, prédécesseur de M. R. Kane, à Chicoutimi.

La scierie de Baie-Sainte-Marguerite, à cette époque, était l'une des plus importantes du genre au Saguenay - Lac Saint-Jean. Dans ses meilleures années, elle produisit quotidiennement 65 000 pieds de planche. Les employés sont bien payés: ceux qui travaillent à l'usine touchent 1,10 \$ par jour et ceux qui travaillent dans les chantiers 3,00 \$.

À la scierie, le travail est divisé en deux quarts de 35 à 40 hommes, un de jour et l'autre de nuit, de sorte que le sciage de planches et de madriers s'échelonne sur toute l'année.

Les remorqueurs de la Compagnie à cette époque étaient le Muriel et le Kénogami. Le naufrage du Muriel en 1915 entraîna dans la mort le frère du capitaine Levesque. Le Edward Pike remplaça le Muriel.

Comme les scieries de Saint-Étienne et Baie-Sainte-Catherine, celle de Bay Mill connaîtra une existence bien éphémère. Les problèmes dus à la navigation trop périlleuse, aux difficultés techniques, aux coûts trop élevés du transport en forêt, sont des causes du manque de rentabilité constatées par William Price en 1891 et encore présentes en 1920 (17)

Face à tout cela, la Compagnie Price qui s'était réorientée depuis quelques années dans la coupe du bois de pulpe et la fabrication du papier, ferme définitivement sa scierie de Sainte-Marguerite en 1920. Cette option sonne le



Quelques unes des personnes présentes sur cette photo ont pu être identifiées, voir page 68.



glas pour ce petit village qui s'était formé peu d'années auparavant à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite. La plupart des employés retournent dans leurs paroisses d'origine, les autres montent sur le Plateau et vont grossir la population de Sacré-Coeur. La Compagnie Price récupère une partie de la machinerie, laissant sur place les bouilloires et les structures de briques.

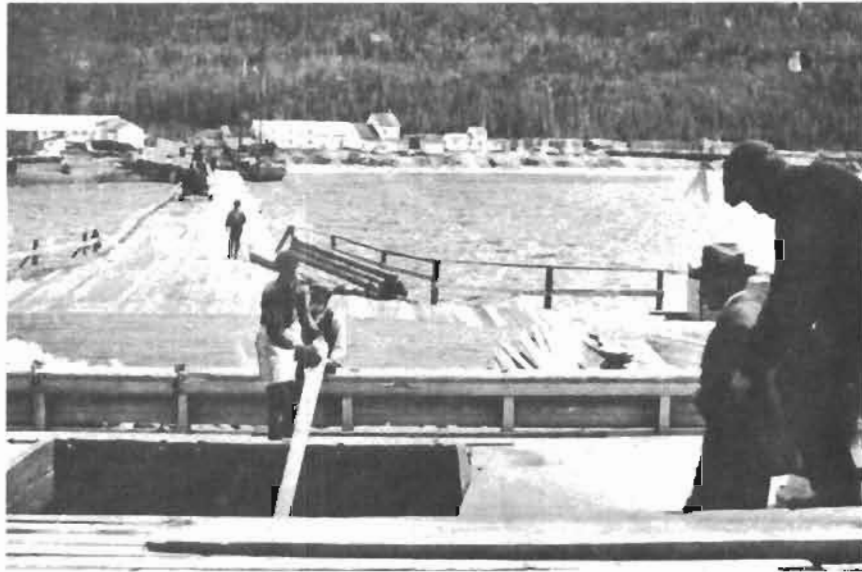
Jusqu'en 1924, une équipe d'hommes reste là pour s'occuper uniquement d'expédier le bois coupé dans les chantiers de Sainte-Marguerite. Le village disparaît: certaines maisons étant démolies et les matériaux réutilisés sur les hauteurs du Plateau, les autres bâtiments étant laissés au caprice de la nature.

À l'été de 1932, l'abbé René Bélanger donna une dernière mission à la Baie. M. Joseph Gagné, gardien de l'endroit, et sa femme se préparaient à plier bagage. L'endroit a déjà pris l'allure d'un village fantôme. Mais pen-

Identification photo page 66 et 67 :



- | | | |
|----------------------|------------------------|----------------------------|
| 1- Joseph Gagné | 6- Hector Fortin | 11- M. Louis Gravel (boss) |
| 2- Jean Gauthier | 7- Johny Robertson | 12- Mme Marie-Paule Gagné |
| 3- Georges Gauthier | 8- M. Laberge | 13- Albéric Gagné |
| 4- Antoine Boulianne | 9- Georges-Henri Gagné | |
| 5- Henry Gauthier | 10- Mme Joseph Gagné | |



A- Quai à la Pointe-du-Moulin.
En haut à gauche: bâtisse du moulin.



B- Une partie de la cour à bois.
À droite, au premier plan: bâtisse du moulin.



Pointe-à-la-Croix, 1942.

dant six ou sept ans encore, M. Gagné continuera de faire des visites de surveillance sur les terres de Price. Il demeurera parfois plusieurs jours, logeant dans la maison qu'il occupait quand le moulin était en activité. Il se voyageait avec un poney beige et blanc qui tirait une petite voiture à une place.

Les documents qui suivent, soient trois lettres recommandées, sont des demandes que la Compagnie Price adressaient au Conseil municipal de Sacré-Coeur pour faire baisser les taxes sur ce qui restait de leurs propriétés à Baie-Sainte-Marguerite. À la demande du secrétaire trésorier, M. G.-E. Lamotte envoie un inventaire de leurs propriétés qu'il évalue à 8 625,00 \$.

L'exploitation forestière à Baie-Sainte-Marguerite passe à l'histoire.





Price Brothers & Co. Limited IN BANKRUPTCY

Head Office Quebec

Chicoutimi, P.Q.,
5 Mai 1935.

M. V.-R. Bouchard,
Sec.-Trésorier,
Municipalité,
Sacré-Coeur,
Co. Saguenay,
P.Q.,

Recommandé

Monsieur:-

Les Syndics de notre faillite
sont d'avis, vu le fait que nous avons débâti
une partie de nos maisons à notre Moulin de
Sta. Marguerite, l'été dernier, que l'évaluation
de \$14,000.00 portée par votre Conseil, pour fin
de taxes, est trop haute.

Nous vous demandons de bien vouloir
baisser celle-ci à \$10,000.00 .-

Veillez nous avertir de la décision
de votre Conseil à ce sujet, aussitôt que celle-ci
sera prise, afin que nous ayons le temps d'agir,
s'il y a lieu, dans le délai légal.

Bien à vous,

PRICE BROTHERS & COMPANY, LIMITED.,
"IN BANKRUPTCY"

Par

G. E. J. M. T. C.

Ingénieur du Département du Bois.

GEL/LD.



Price Brothers & Co. Limited IN BANKRUPTCY

Head Office Quebec

Chicoutimi, P.Q.,
19 Juin 1936.

M. Wilbrod R. Bouchard,
Sec.-Trésorier Municipalité de Sacré-Coeur,
Co. Saguenay,
P.Q.,

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre
du 11, nous devons vous dire que l'actif que
nous avons à Ste. Marguerite est si minime que,
dans nos livres, il est porté à rien. Tout ce
qui reste à Ste. Marguerite sont des vieilleries
et des maisons sans importance.

Nous vous demanderions d'être
assez bon, en nous télégraphiant l'homologation
du rôle, de nous dire en même temps l'évaluation
que vos gens ont trouvée pour nos propriétés
dans votre Municipalité.

Bien à vous,

PRICE BROTHERS & COMPANY, LIMITED.,
"IN BANKRUPTCY"

Par

Ingénieur du Département du Bois.

GEL/LD.

(18)



Price Brothers & Co. Limited IN BANKRUPTCY

Head Office Quebec

Chicoutimi, P.Q.,
13 Juillet 1936.

RECOMMANDEE

Corporation Municipale du Sacré-Coeur,
Sacré-Coeur,
Co. Saguenay,
P.Q.,

M. le Maire et MM. les Conseillers,

Tel que demandé,

ci-attaché l'actif de nos propriétés de
Ste. Marguerite.

Comme vous le voyez, votre évaluation de \$20,000.00 est beaucoup supérieure à celle-ci et notre demande, telle que par télégramme en date du 4 Juillet, soit \$10,000.00, est raisonnable.

Nous vous demandons de considérer très sérieusement notre demande et nous aviser de votre décision, afin que nous ayons le temps d'agir, si nécessaire.

Vos dévoués,

PRICE BROTHERS & COMPANY, LIMITED.,
"IN BANKRUPTCY"

Par *G. E. La Mothe*
Ingénieur du Département du Bois,

GEL/LD.

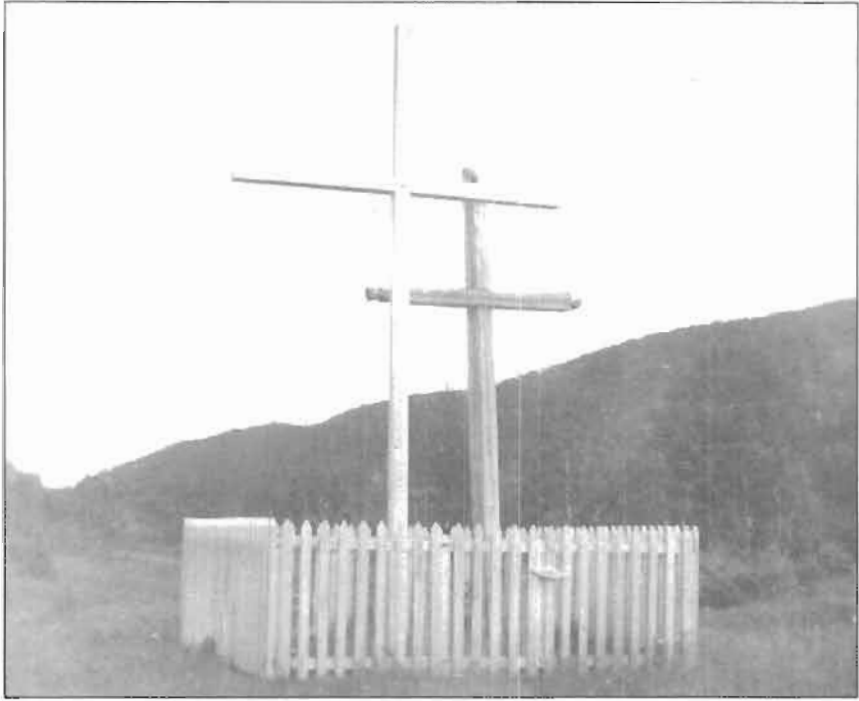
INVENTAIRE L.S. PROPRIETE DE LA RIVIERE S.E. MARGUERITE

	<u>TAXABLE</u>	<u>NON TAXABLE</u>
Charpente Moulin	\$ 1,000.00	
Couverture "	550.00	
Brique "	100.00	
Scrap " 125 tons (détaché)		250.00
5 Edgers & 5 Resaws "		1,000.00
5 bâtisses près de la mer, sans porte ni chassis.-	375.00	
Maison de pension	175.00	
Magasin et office	175.00	
Hangar à avoine et divers petites bâtisses.-	350.00	
Maison occupée par M. Gagné,	500.00	
Maison voisine	500.00	
	<hr/>	<hr/>
TOTAL:-	\$ 3,525.00	\$ 1,250.00
	<hr/>	
<u>Terrain</u>		
Lot A.B.C.E.H.I., Rang Est de la Rivière.-		
Terrain plat	5,000.00	
Terrain montagneux	<u>1,500.00</u>	
Rang West Lot 12	600.00	
Bâtisse	<u>200.00</u>	
	<hr/>	
TOTAL TERRAIN:-	\$ 5,500.00	
	<hr/>	
GRAND TOTAL:-	\$ 8,625.00	
	<hr/> <hr/>	

Chicoutimi, P.Q.,
15 Juillet 1956.



*Bénédition de la nouvelle croix.
Mme Murielle Paquet, Curé Édilbert Lévesque, Herbert Paquet,
fils, Bernadette Gravel, Alexis Gravel, Majorique Dufour, Adéla
Gravel et Raoul Savard.*



Cet emplacement marque le site de la chapelle.



Le Gouvernement de l'Union (1840 - 1867) prit vite conscience de l'importance de la pêche dans les rivières de la Côte-Nord. Que l'on se rappelle cette note dans le rapport Nixon en 1828:

«La Compagnie des Postes détient tout près de Baie-Sainte-Marguerite une installation de pêche constituée d'une cabane et d'un hangar où, dans une bonne saison de pêche, l'on prend de cinq à six cents saumons. Cette pêche au filet s'effectue lors de la remontée des saumons, au nord de la Baie, le long des battures sablonneuses.»

Les gouvernants tinrent donc à réglementer la pêche avant 1859, date de la résiliation de droit exclusif de pêche que la Compagnie de la Baie d'Hudson détenait jusqu'alors. Mais déjà, en 1844, William Price avait acquis de la Couronne le site d'un moulin à l'embouchure de cette rivière et y amenait souvent des hôtes pour pêcher. Ainsi, un certain M. Laman raconte avoir pris un saumon de 17 livres, mais qu'en même temps, il perdit pied et se mit à descendre la rivière, accroché, heureusement, à une bille de bois. Pour toute consolation, M. Price lui dit que le billot lui appartenait et qu'il avait l'intention de lui charger 1 shilling pour le voyage. (Échantillon typique d'humour anglais!)

Le 15 août 1860, c'est un visiteur de marque que David Price conduit à son lieu de pêche préféré: le prince de Galles, le futur Roi Édouard VII.

Un as local, Pierre Gauthier, eut l'honneur et la tâche de mener le personnage dans son canot, par le Bras du Nord-Est, jusqu'à une fosse réputée chanceuse et appelée depuis lors «le pool du Prince». Malheureusement, selon un reportage de l'époque, «l'eau excessivement haute et boueuse ne promettait guère pour la pêche. Son Altesse Royale eut quand même la chance d'accrocher un saumon et de le faire jouer pendant un temps considérable;

mais le vigoureux poisson réussit à s'échapper, à la surprise et la grande déception du Prince.»

David Price obtient en 1871 les titres de propriété de lots en bordure de la branche Nord-Ouest. L'année suivante le nouveau gouverneur général du Canada et son épouse, Lady Dufferin, y viennent pêcher du 5 au 7 août. Dans ses mémoires, la Marquise parle à loisirs de leur guide «Peter the fisherman» - sans doute le même Pierre Gauthier dont il a été question précédemment. Elle décrit leur installation: «trois maisonnettes de bois dont l'une servait à la fois d'office et de salle à manger; la seconde contenait deux chambres à coucher et la troisième était réservée aux employés. Nos touristes de qualité repartent avec chacun un saumon de quinze livres.»

À partir de 1865, Willis Russel, propriétaire du grand Hôtel Saint-Louis de Québec, achemine ses clients vers Tadoussac et Baie-Sainte-Marguerite en mettant dans ses annonces l'accent sur la pêche au saumon et à la truite de mer. Jusqu'à 1883, semble-t-il, il se partage avec la famille Price le bras ouest et paie au gouvernement un bail annuel de 555,00 \$. Il a, sur le bord de la rivière, des cottages meublés qu'il loue à 50,00 \$ la semaine en saison, et à 35,00 \$ après le 10 août.

Par contre les touristes doivent payer eux-mêmes leurs canotiers et leurs repas. Le droit de pêche est attaché aux cottages. •

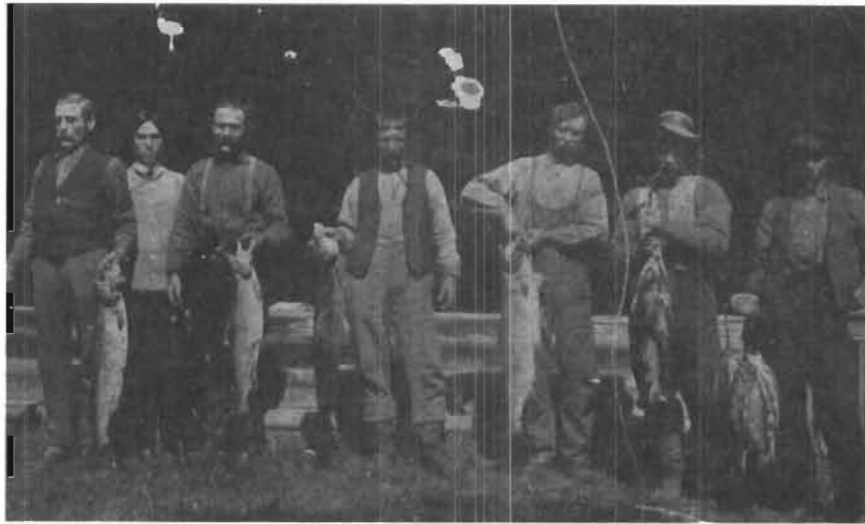
Le «Saint Margaret's Salmon Club» formé en 1883, est constitué en corporation légale le 21 juin 1886. Moyennant 310,00 \$ de redevance annuelle, Price obtient le droit exclusif de pêche dans la partie ouest de la rivière. En même temps, la partie nord-est est louée pour 120,00 \$ par année à W. M. Brackett, célèbre artiste de Boston. Cette situation se maintient durant plusieurs années. De 1918 à 1923, on voit passer des gens de New-Haven. En 1940, la maison Price transfère ses actions à R. E. Powell, président d'Alcan (Aluminium Company of Canada). Depuis cette date, les membres du Club se recrutent parmi les actionnaires de l'Alcan ainsi que parmi les industriels



*Des experts en fabrication de canots: Ulysse Dufour
et Ovide Gravel.*

et dirigeants d'entreprises les plus importants. Jusqu'en 1993, ce club a perpétué la tradition des plus fameux clubs de pêche au saumon du Québec. (19) On a dernièrement mis cet établissement plus que centenaire en vente mais on n'a pas, dit-on, trouvé d'offre assez intéressante.

Le Club de pêche, situé près du site de la colonie de Baie-Sainte-Marguerite et ayant comme propriétaire la famille Price, a joué un rôle très im-

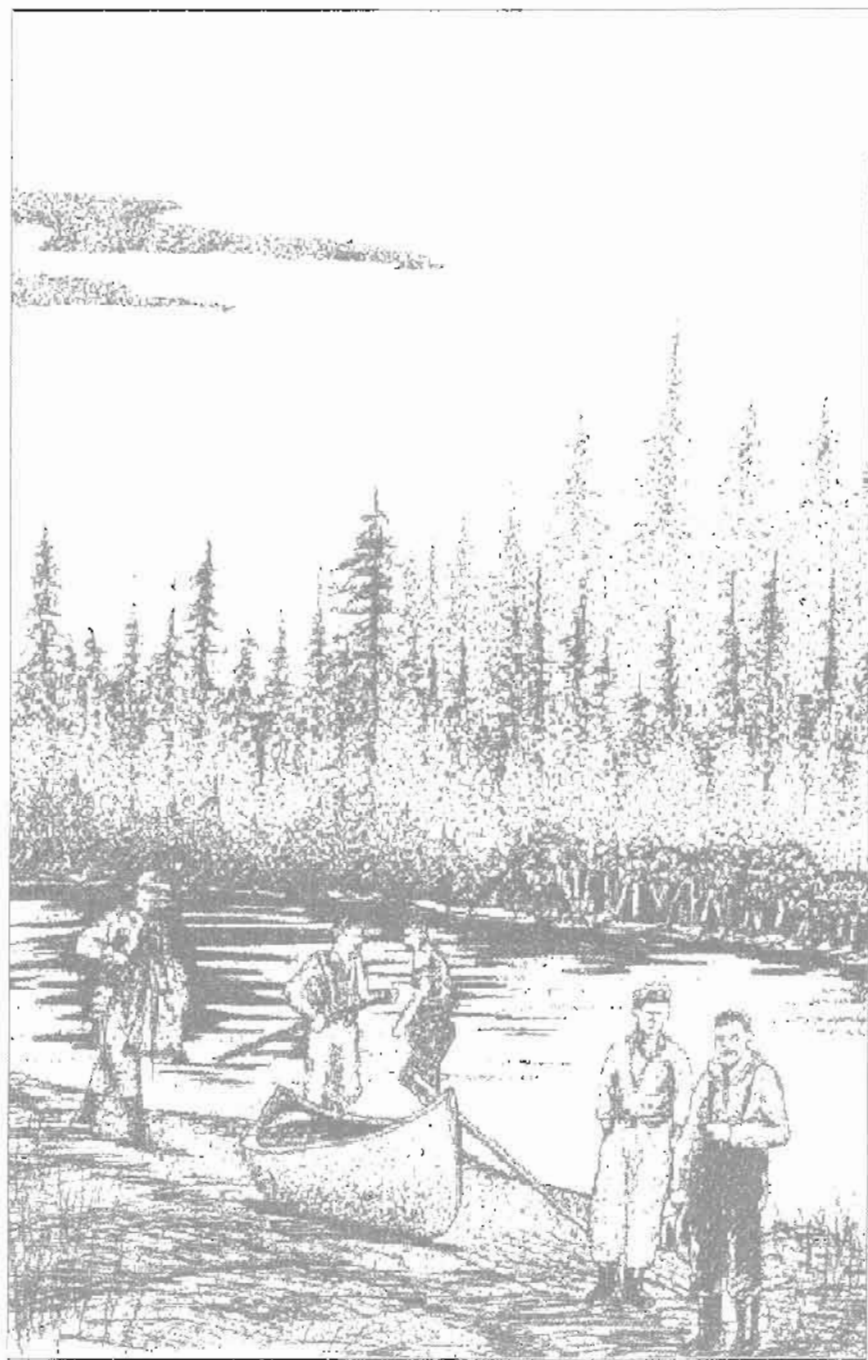


Pêche fructueuse.

De gauche à droite : Louis Gauthier, un client du club, Pit Jourdain, Théophile Gauthier, François Gauthier (Tisson), David Gravel, Ludger Gravel.

portant pour l'économie de ce petit village. Plusieurs personnes ont travaillé au «Club» dès ses débuts. Pierre Gauthier et Louison Gravel sont de ceux-là. Leurs descendants se sont acquis, jusqu'à aujourd'hui, la réputation de meilleurs guides du club.





■ *Description des emplois*

Aujourd'hui où les travaux demandant un effort physique sont exécutés à la machine, il est difficile de s'imaginer ce qu'était le travail des colons au Saguenay. (20)

D'abord la forêt couvre entièrement la terre, qu'il faut défricher pour élever des camps en bois rond pour les gens et les animaux et pouvoir la cultiver pour en tirer sa subsistance. La plupart des pionniers étaient venus sans argent - l'argent n'aurait pu servir à diminuer la rigueur des temps et du travail; il leur fallait se tirer d'affaire par leur labeur et leur ingéniosité. Pour arriver à se procurer l'indispensable, les colons devaient travailler dans les chantiers, l'hiver surtout, jusqu'à ce qu'ils puissent vivre du produit de la terre.

Quels étaient les métiers exercés par les colons? Au début, le colon est à la fois bûcheron, charpentier, forgeron, cultivateur et même pêcheur. Sa femme, en plus d'élever les enfants et de tenir maison, doit savoir tout faire elle-même: le pain et tous les aliments, les vêtements des petits et des grands, le traitement de la laine pour en faire couvertures de lit, bas, chemises et habits, la transformation du lin en serviettes et chemises, la fabrication du beurre, du savon, ainsi que le lavage «à la planche»; elle va chercher l'eau au ruisseau ou au puits et même, parfois, débiter le bois de chauffage. On manque de bras sur la terre, donc, en plus, elle ira aider aux champs pour serrer le foin, couper à la faucille ou lier le blé en gerbes. Quand son homme est parti pour les chantiers, c'est elle qui soignera les animaux.

Tout ce travail rendait la vie des colons laborieuse et dure. Le manque de moyens matériels et la pénurie de nourriture, alliés à l'éloignement des centres de ravitaillement et de secours, durant la saison hivernale surtout, nous permet de qualifier cette vie d'héroïque et même de tragique.



L'agriculture.

Plus tard en 1885, quand la Compagnie Price ouvrira des chantiers à Baie-Sainte-Marguerite, on retrouvera les métiers en rapport avec ces activités forestières.

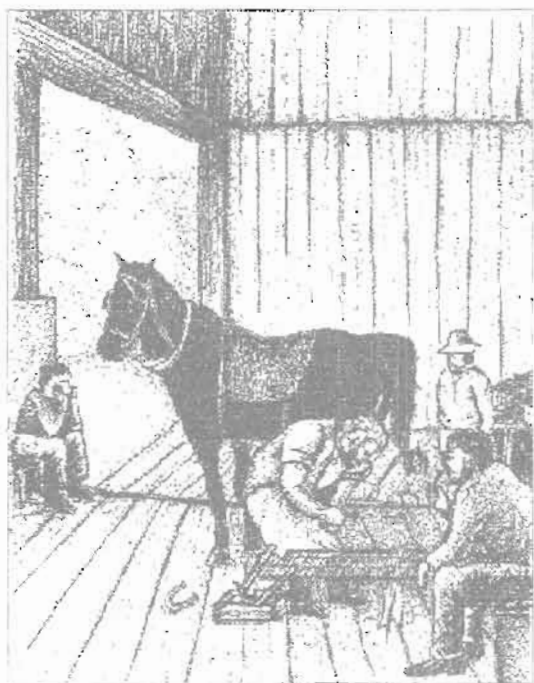
Le contremaître général supervise tous les chantiers. En 1891, par exemple, c'est un dénommé Thaddée Tremblay qui occupe ce poste. En cette même année, six contremaîtres seront sous ses ordres, dans autant de chantiers, ils dirigeront de 23 à 25 hommes. Des noms bien connus à Baie Sainte-Marguerite : Xavier Maltais, Charles Dallaire, Louis Tremblay, Pamphile Dufour, Onézime Gagné et Émile Tremblay.

Dans les camps, le cuisinier avait fort à faire pour satisfaire les gros appétits des travailleurs. Sa journée commençait bien avant la barre du jour

et se terminait longtemps après les premiers ronflements des hommes exténués par leur rude journée. Il était secondé dans son travail par un aide-cuisinier qui, en plus de participer à la préparation des repas, les servait, lavait la vaisselle, nettoyait les planchers et les dortoirs.

Les chevaux étaient indispensables dans les chantiers; plusieurs personnes étaient engagées spécialement pour leur donner les soins appropriés. Donner la nourriture, nettoyer les lieux, réparer les harnais, ferrer les chevaux constituaient le lot quotidien de ces hommes d'écurie.

Dans la forêt, nous retrouvons les bûcherons, les charroyeurs et, au printemps, les draveurs viendront prendre la relève pour le flottage du bois sur les rivières tumultueuses.



Le ferrage
des chevaux.



Le tissage
au métier.

En 1909, à l'ouverture de la scierie à Baie-Sainte- Marguerite, d'autres métiers s'ajouteront à ceux cités plus tôt.

Pour l'administration, le commis fera tout le travail de bureau en plus d'être magasinier.

Au moulin même, l'ingénieur s'occupe des machines fixes: opérateur de bouilloires à vapeur fournissant la force motrice du moulin de sciage. Un autre genre d'ingénieur: ingénieur forestier dans les chantiers, qui fera également de l'exploration à l'intérieur des terres. Un mécanicien est toujours sur les lieux pour prévenir ou réparer les bris des équipements.

Au village élevé sur les lieux, avec sa maison de pension, les maisons mises à la disposition du gérant, du commis du grand «foreman», des repré-



La cuisine dans les chantiers.

sentants de la compagnie, une douzaine de maisons en tout, d'autres métiers y seront exercés: hôtelier, cuisinière, femme de chambre, aide familiale pour les familles plus aisées. Une institutrice dispensait l'enseignement élémentaire aux enfants des résidents de Baie-Sainte-Marguerite. Mme Alexandre Savard a été une des premières institutrices ayant enseigné vers 1879, dans l'école attenante à la chapelle bâtie par les premiers colons.

Un autre métier très populaire à la rivière Sainte-Marguerite est celui de pêcheur. Avant que la Compagnie Price ne détienne tous les droits de pêche, plusieurs colons s'adonnaient à la pêche au saumon et à la truite de mer et en retiraient des revenus assez intéressants.

Plus tard, ces pêcheurs indépendants sont devenus guides au Club de pêche Sainte-Marguerite appartenant aux Price. Ils accompagnent les clients du Club aux endroits propices (pool) à la capture du poisson, manoeuvrant avec la plus grande dextérité les canots d'écorce, de toile ou de bois de dimension allant de quatre à sept ou huit mètres de longueur.

Terminons avec cette réponse d'un ancien à qui on a demandé une appréciation de ce temps-là: «C'était dur de vivre mais on "marchait" avec la nature. C'était beau, ça sentait bon et on s'aimait, donc on était heureux.»



L'enseignement.



■ Genre de vie des habitants

Du point de vue matériel

L'habitation

La maison du colon est de bois rond, près des moulins à scie, on construira les murs en madriers de huit pouces sur le plat. Le comble était simple et recourbé au bord, il est recouvert de bardeaux de cèdre ou de pin. Les murs étaient souvent recouverts de planches debout. L'intérieur n'était pas recouvert et les fentes étaient calfeutrées. Les fenêtres n'étaient pas grandes, c'était plus chaud. La porte était pleine et sans ornements. Cette maison comprenait d'ordinaire trois pièces: une cuisine et deux chambres, des rideaux servaient de porte. Les planchers étaient en madrier de pin. Le grenier était divisé en «carrés», on y mettait le grain (blé, orge, maïs, avoine, etc.) et aussi le métier à tisser. L'ameublement était des plus rustiques: la table, les chaises (droites et berceuses), la huche étaient faites «au pays». Le poêle à deux ponts complétait le tout.

Les étables, granges et autres dépendances étaient construites dans le même style et couvertes en paille, le plus souvent.



Les vêtements

Les vêtements étaient tous de confection domestique. La laine et le lin devenaient chemises, robes, sous-vêtements, bas, couvertures, paletots, etc. Avec les fourrures, on confectionnait manteaux et chapeaux. Quand on réussissait à s'acheter de «l'indienne» (coton), on cousait des robes légères pour l'été et des tabliers enveloppants. On fabriquait aussi les chapeaux de paille pour la belle saison. Les chaussures étaient en cuir avec la hausse plus ou moins montante selon les besoins. Elles étaient fabriquées par le cordonnier, mais plus souvent par le colon.

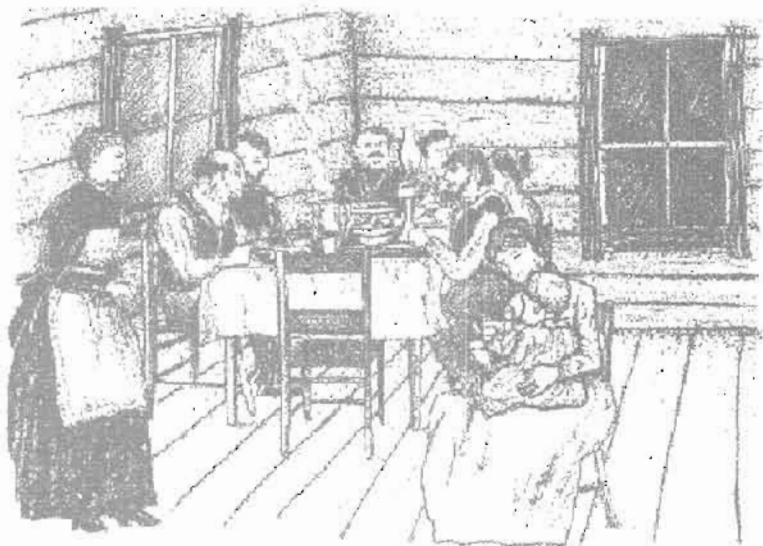
L'éclairage

Une couenne de lard au bout d'une tige dégageant une forte odeur fut remplacée par des chandelles de suif qu'on fabriquait à la maison. La lampe à crémaillère était un contenant en fer terminé par un bec et fixé à une tige qui servait à la suspendre; une mèche trempait dans l'huile et sortait par le bec où on l'allumait.

La nourriture

Les colons devaient se contenter des aliments qu'on pouvait conserver: lard salé, poisson salé ou séché, mélasse, biscuits de matelot. Mais le plus souvent la nourriture était celle qu'on tirait de la terre, de la forêt, des rivières et des lacs. Les mets canadiens populaires étaient les fèves au lard, la tourtière, la soupe aux pois, au chou, à l'orge, aux gourganes et même à la «poulette grasse».

Les recettes suivantes nous ont été transmises par les anciens. Elles font partie des menus des personnes fidèles aux traditions (20)



Quelques recettes anciennes

Pour ceux et celles qui ont toujours cru que la soupe à la poulette grasse était faite avec un bouillon de poulet bien gras, détrompez-vous.

Une herbe décrite dans «La Flore Laurentienne» du frère Marie-Victorin, figure 43, comme étant «la pire mauvaise herbe des potagers», a pourtant, sinon sauvé des vies, au moins eu le mérite de nourrir des familles entières, pendant les mois où elle était disponible. Elle fut leur manne verte.

Il s'agit ici du *Chenopodium blanc* ou chou gras, aussi appelé «poulette grasse», qui pousse à profusion sur les terrains manoeuvrés, elle est d'une générosité outrée. Voici tiré de la revue *Saguenayensia*, de novembre-décembre 1972, page 171, la recette de la fameuse «Soupe à la poulette grasse» :

S O U P E

«Soupe à la Poulette Grasse»

«Un peu de gras ou de beurre, de l'oignon lorsqu'il en restait, de l'eau dans une marmite, du sel et du poivre, de l'orge, que l'on nommait le plus souvent "barley", et, en quantité et hachées, des feuilles, naturellement farineuses, de "poulette grasse". On laissait mijoter aussi longtemps que l'orge l'exigeait pour être à point.»

Voici trois autres recettes qui ont fait la joie de bien des ventres creux de l'époque. (Saguenayensia - novembre-décembre 1969)

S O U P E

La «Soupe au pain», connue aussi sous le nom de «Soupe à l'ivrogne».

3 à 4 tranches de pain rassis
1/4 lb de saindoux (l'on pouvait y substituer la même quantité de gras de lard salé)
5 oignons
1 pinte d'eau
1 c. à soupe d'herbes salées

Couper en petits morceaux le pain et mettre dans un chaudron avec le gras et les oignons émincés fins. Laisser fondre le tout 10 minutes. Ajouter les herbes salées, le poivre et une pinte d'eau. Laisser bouillir lentement une heure.

CRÊPES

«Les Crêpes au lard»

Farine	Lard entrelardé
Oeufs	Lait

Délayer 3 cuillerées à soupe de farine avec du lait et 3 oeufs. Faire rôtir dans une grande poêle 2 ou 3 grillades de lard que vous coupez ensuite par petits morceaux. Verser ensuite le mélange liquide sur les grillades et faire cuire dans un fourneau bien chaud.

SOUPE

La «Sauce à la poche» ou «Picoune».

Cette recette est tirée de Saguenayensis, juillet-août 1960.

«Une sorte de sauce faite avec de la farine et de l'eau où on avait fait tremper longtemps du maigre de lard salé.

Cette sauce était souvent faite en grande quantité, soit dans les chantiers, soit ailleurs, versée dans des grands vaisseaux et mise au froid pour la faire geler. Pour l'expédier ou la conserver, on mettait les blocs gelés dans des poches et quand on voulait s'en servir, on détachait d'un coup de hache la portion dont on avait besoin. On avait donc de la sauce à la poche comme de la farine au quart, du sirop ou du rhum à la tonne (baril). D'où le nom de "sauce à la poche".»

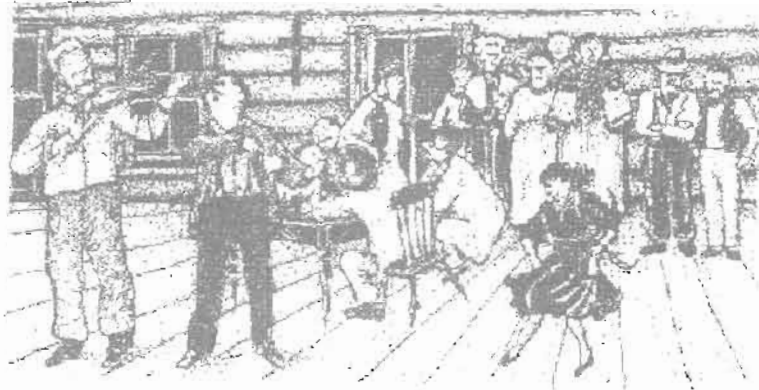
Mais il ne faut pas oublier que pour cuisiner ces mets, il fallait avoir les divers produits pour les faire et plusieurs familles ont connu de douloureuses privations.

Le travail

Nous en avons beaucoup parlé dans les pages précédentes. Les colons ont tellement travaillé d'une étoile à l'autre pour arriver à survivre, à conquérir cette terre gagnée à force de bras. Le défrichage difficile n'était qu'une partie du labeur du colon; la construction des bâtisses, l'enlèvement des roches, l'aménagement de la terre, la part de travail pour les travaux publics (communautaires) multipliaient les heures de travail à accomplir et exigeaient des travailleurs un courage à toute épreuve.

Du point de vue social

Si on besognait fort et qu'on avait plus que sa part de tracas et de souffrances, on savait tout mettre de côté pour s'amuser quand c'était le temps. Les occasions de se réjouir? Les noces, les veillées, les grandes fêtes comme Noël, le Nouvel An, la Fête des Rois, Pâques. On dansait, on racontait des histoires, on jouait aux cartes, on chantait, on faisait des jeux de société et on jouait des tours mais pas toujours amusants pour tout le monde. En tout cas, les premiers colons semblent de bons vivants, ils ne donnent pas prise aux idées tristes et ont ainsi pu surmonter toutes les difficultés.



Du point de vue religieux

Ce qui ressort du point de vue religieux à cette époque, c'est le respect du prêtre, de sa parole et de la religion. À quelques exceptions près, les premiers colons furent des chrétiens sincères, démontrant une foi à toute épreuve.

L'acceptation chrétienne des malheurs, de la mort, de la résignation à la volonté de Dieu caractérisent ces pionniers. La vie simple et laborieuse de cette époque laissait peu de chance au relâchement des mœurs. Aussi la vie morale chez ces gens semble tout à fait saine et digne d'éloges.

Quelques remèdes du bon vieux temps (20)

Dans ce temps-là, comme aujourd'hui, la maladie était présente et des accidents majeurs et mineurs arrivaient. Le médecin n'était pas aussi disponible que de nos jours. Certains de nos ancêtres n'ont, jamais de leur vie, eu la chance ou l'opportunité de rencontrer un médecin.

La seule façon de se soigner était celle dite de «remèdes de grand-mère», qui étaient transmis de bouche à oreille, et qui pour beaucoup, ont été donnés par les Amérindiens. Ces derniers étaient considérés comme des maîtres dans l'art de soigner les maux ou les blessures avec des produits tels les herbes que la nature fournissait à profusion.

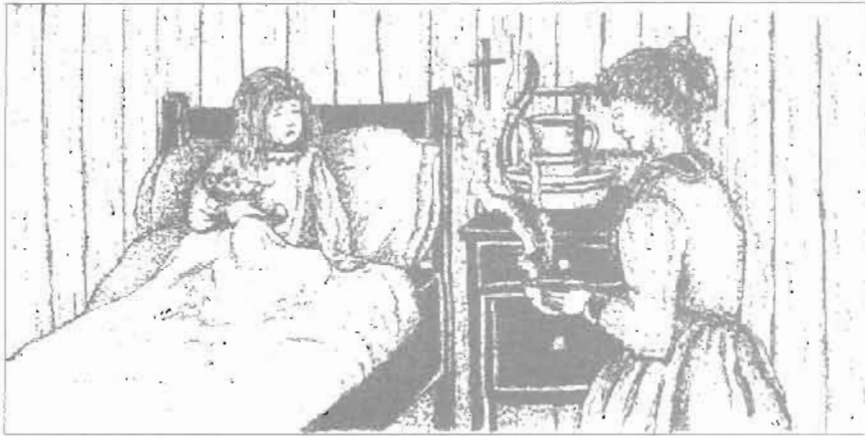
Voici, tiré de la revue «Saguenayensia» de novembre - décembre 1962, et raconté par Pierre alias Pitre Desbiens, au mois d'août 1936, à Chambord au Lac St-Jean, des remèdes de ce temps-là.

«Vous parler des remèdes...! C'était tout le monde qui se faisait des remèdes eux-mêmes. Le docteur était loin. Il y en avait qui faisaient des emplâtres avec de la moutarde qu'il y a dans les champs. D'autres se

faisaient des emplâtres de gomme de sapin; ils mettaient du poivre là-dedans. D'autres buvaient du sang-de-dragon. Quand on avait des coliques, des gros mal-de-ventre, on buvait de la poudre à fusil bouillante. Il y en avait qui mourraient du mal-de-ventre; je pense que ça devait être l'appendicite d'aujourd'hui. Ceux qui avaient le choléra prenaient du framboisier ébouillanté; ça arrêtait tout de suite.

«Les estropiures de hache, ils soignaient ça avec de la gomme de sapin. On mettait la gomme de sapin sur le taillant de la hache, on la faisait flamber trois fois, en soufflant à chaque fois; c'était un bon remède et ça guérissait vite. On lavait aussi une coupure avec du framboisier bouilli, ça guérissait vite.

«Pour les vers, on buvait de l'écorce de tremble ébouillantée. De la gomme d'épinette rouge, ils mettaient ça dans le brandy; ça fondait dedans. D'autres buvaient du rognon de castor ébouillanté. Des fois on se servait des petites merises ébouillantées; c'est naturel. Du bois ébouillanté c'est un bon remède pour les intestins.»



■ *Durée de l'établissement*

Après tout ce qui a été dit précédemment, ce qui suit sera plutôt un résumé.

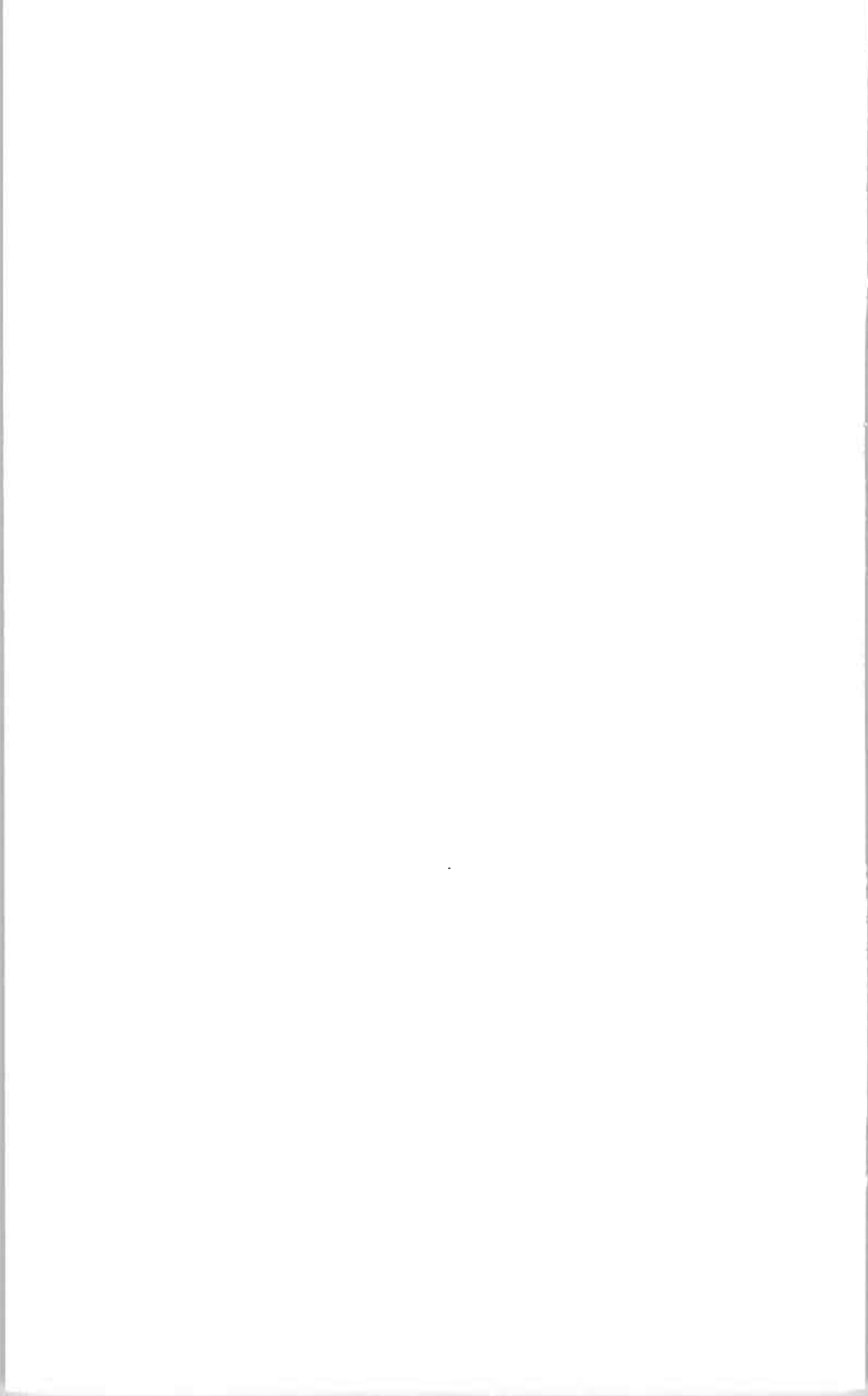
- ▷ Date d'arrivée, première occupation des lieux: les premiers arrivants à Baie-Sainte-Marguerite prennent possession du site en 1840.
- ▷ Développement de la colonie: assez lent au début, car seulement quelques familles s'installent à Baie-Sainte-Marguerite, mais à partir de 1885, quand Price fera chantier à cet endroit, la population augmentera et connaîtra son sommet en 1909 lors de l'érection d'un moulin à scie, un des plus gros à l'époque.
- ▷ Déclin de l'établissement et fermeture: Malheureusement, le manque de rentabilité de l'exploitation forestière de Baie-Sainte-Marguerite sera la cause principale de la fermeture de l'établissement. Les habitants du lieu quitteront un à un le petit village et retourneront dans leur village d'origine ou se joindront aux colons du «Plateau», futur village de Sacré-Coeur.

Le village de Baie-Sainte-Marguerite passe à l'histoire et n'est plus qu'un beau souvenir.





4^e PARTIE



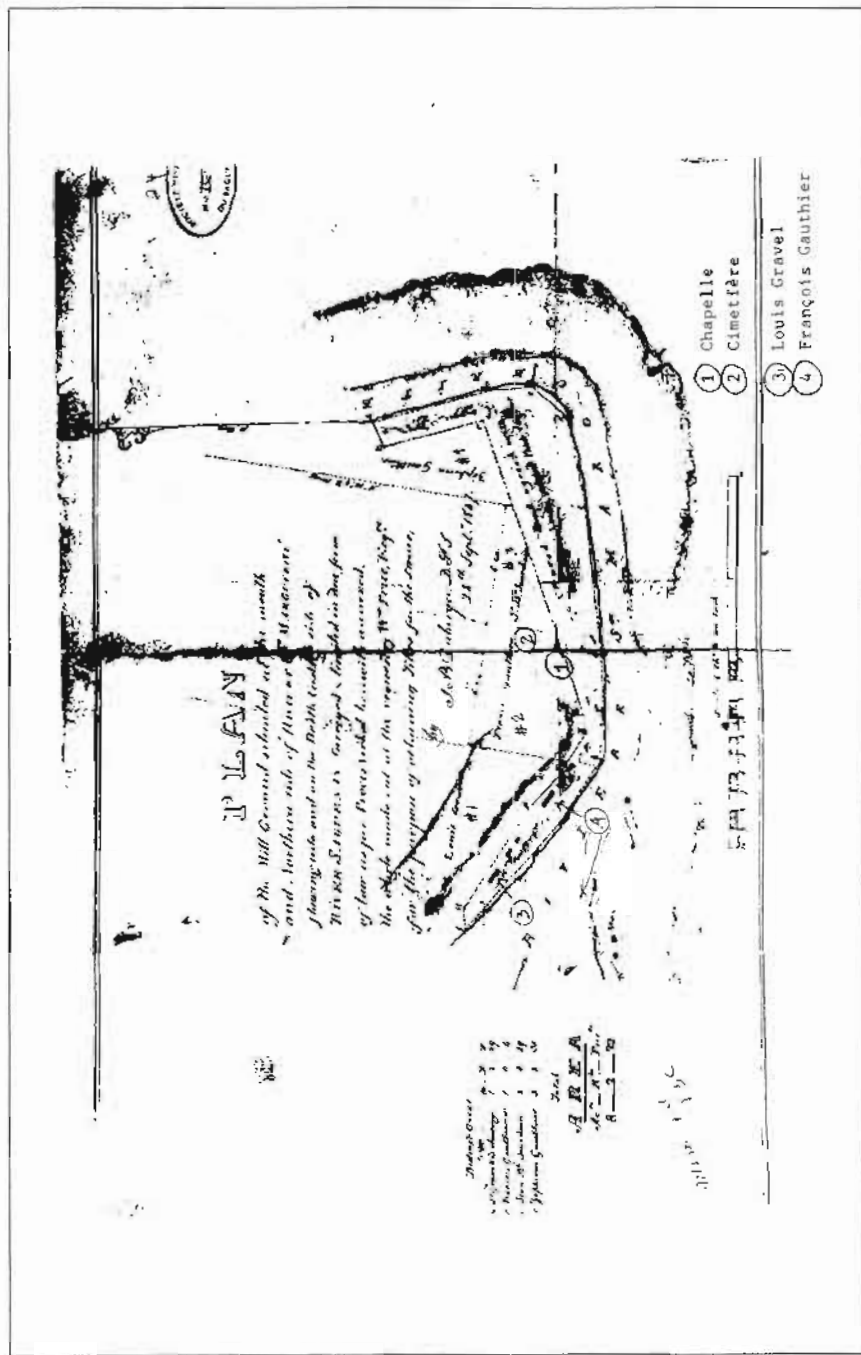


■ *Localisation des premières habitations*

Sur la carte qui suit nous retrouvons le lot #1, appartenant à Louis Gravel et la situation de sa maison.

François Gauthier est voisin sur le lot #2, et sa maison est identifiée au #4. François avait donné un terrain pour la construction de la chapelle (voir #1) et le cimetière est également sur ses terres (voir #2).

Selon les informations recueillies auprès des anciens, descendant des pionniers, tous s'entendent pour affirmer que: en 1840-41, les quatre premiers colons s'installent d'abord sur les bords de la baie, pas trop éloignés les uns des autres. Plus tard, en 1847, l'arpenteur J.-B. Duberger viendra délimiter leurs lots. Les fondateurs prendront le temps de défricher leur terre avant de rebâtir leur maison sur leur propriété. Rappelons ici que le terrain autour de la baie deviendra la propriété des Price, mais que ceux-ci n'ont jamais délogé les colons établis.

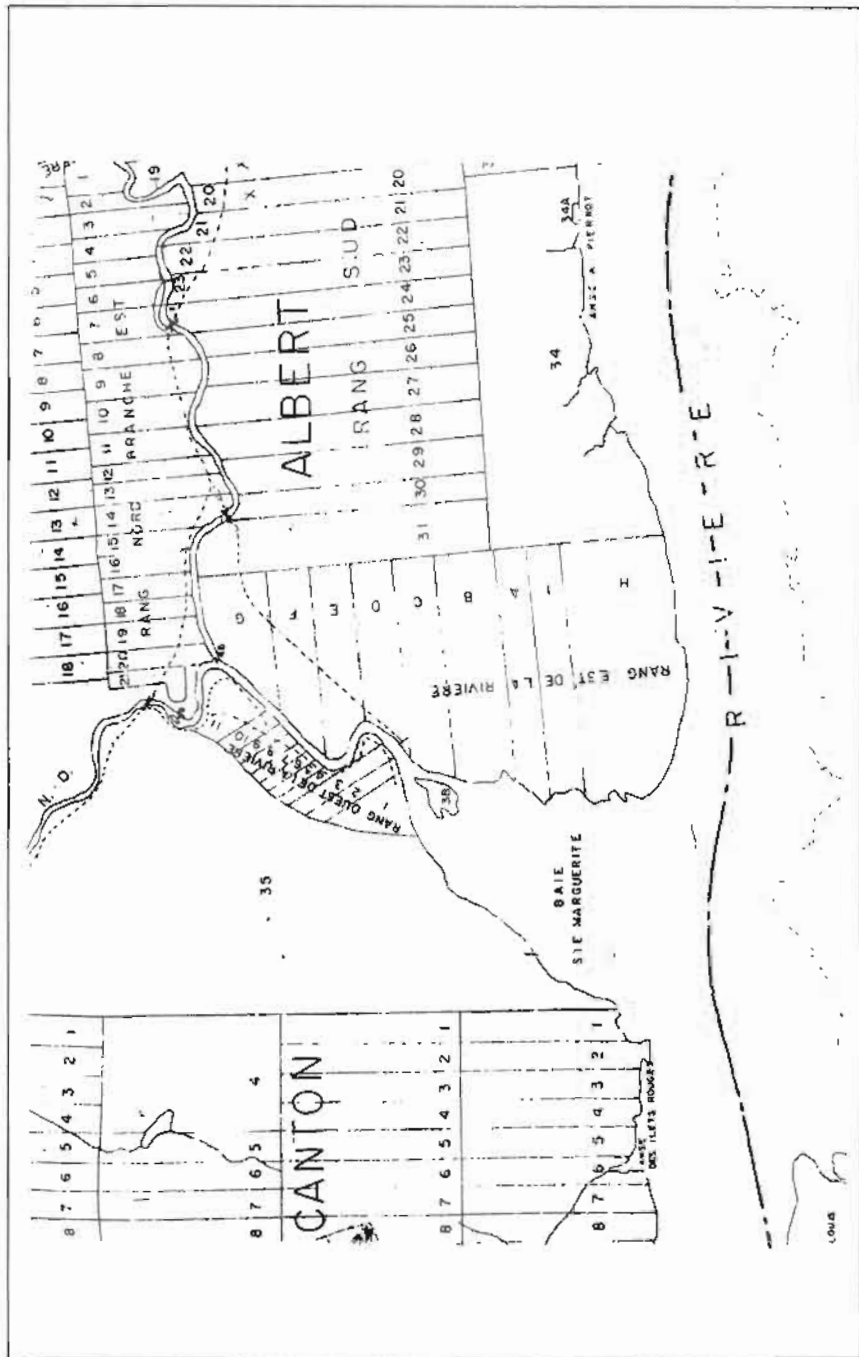


Sur la carte du canton Albert, nous situons à la baie Sainte-Marguerite, rang ouest de la rivière, les lots des pionniers:

Lots no.	Occupants	Acres
①	Louis Gravelle, père	108
②	François Gauthier, père	20
③	John (Jean-Baptiste) Jourdain	26
④	Zéphirin Gauthier	12
⑤	Pierre Gauthier	1,5
⑥	William Gravelle	8
⑦	Flavien Gravelle	12
⑧	Athanase Gravelle	3
⑨	Silvain Bouchard	5
⑩	Eugène Matte	6

(Rapport de l'arpenteur J.-B. Duberger, 1862,
reconnaissance légale des lots)

N. B.: Les noms sont littéralement retranscrits.



■ Localisation des voies d'accès

Au début, la seule voie d'accès à Baie-Sainte-Marguerite était la rivière Saguenay. C'est en canot en été, qu'on se rend à l'Anse-à-l'Eau (Tadoussac), Anse Saint-Jean ou Grande-Baie. L'hiver on profite de la glace sur les cours d'eaux pour effectuer les déplacements.

Le Père Charles Arnaud raconte la traversée qu'il fit en traîne sauvage, au commencement de mars 1850, du Petit-Saguenay à la Rivière Sainte-Marguerite...

«Notre trajet, quoique de peu de distance, fut long et pénible; outre la neige qui était tombée la veille en abondance, notre marche était ralentie par une assez grande quantité d'eau; ce qui nous força à faire un portage dans des endroits rudes et escarpés. Nous fûmes assez heureux d'arriver à sept heures du soir, après neuf heures de marche. J'admiraï le courage et la patience de ces braves gens, qui avaient entrepris un si rude voyage pour que je puisse leur apporter les secours de la religion, se confesser et entendre la Sainte Messe.» Monseigneur Baillargeon lui-même, étant en visite pastorale, le 30 juillet 1863, prit une douzaine d'heures en chaloupe et par un mauvais temps pour se rendre de l'Anse-Saint-Jean à Tadoussac. (23)

Le chemin qui doit réunir Tadoussac au Poste de Sainte-Marguerite a été commencé en août 1862. D'une longueur de 16 milles, il favorisera la colonisation du canton Albert qui vient d'être arpenté pour cette fin.

Le conducteur des travaux est M. Réuile Boulianne. Ce chemin sera utilisé par les colons de Tadoussac et du Moulin Baude qui viennent s'établir sur le Plateau. Mais ce n'est qu'en 1867 que l'on pourra se rendre à Baie-Sainte-Marguerite et faire ce trajet en une seule journée comme en témoigne le curé de Tadoussac, M. Auguste Bernier:

22 janvier 1867

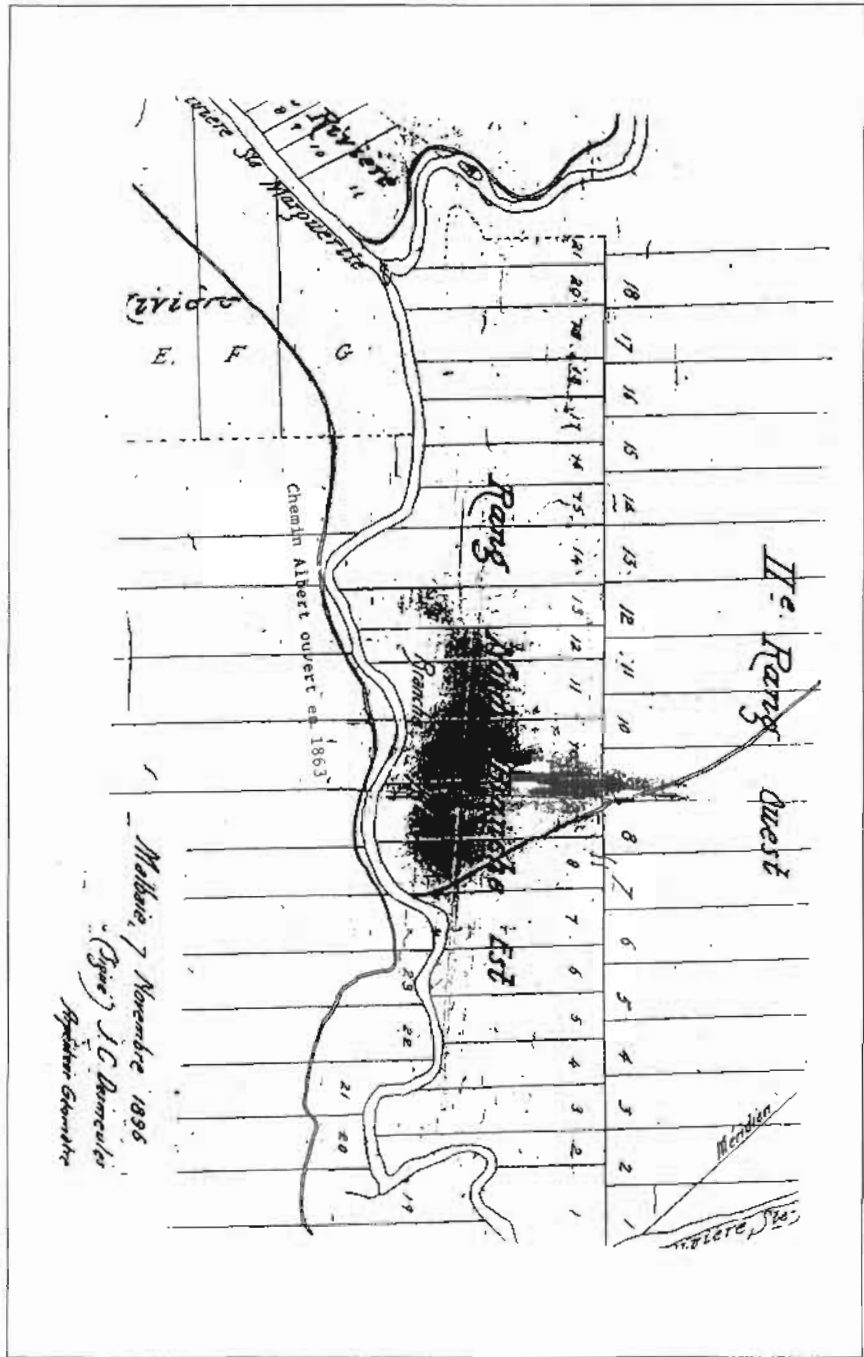
« MM Otis et Sauvageau ptres de l'Anse Saint-Jean passent en voiture par le chemin du gouvernement, depuis la rivière Sainte-Marguerite jusqu'à Tadoussac en un seul jour et pour la première fois. Jamais aucune voiture n'y était passé auparavant. Ils sont retournés par la même voie et par les mêmes moyens le 24. »

(Extrait des registres paroissiaux de Tadoussac.)

Ce chemin devint pratiquement le seul qui reliait Baie-Sainte-Marguerite aux autres villages de la Côte-Nord. Les goélettes faisaient alors le transport maritime sur le Saguenay et l'Anse-de-la-Grosse-Roche (Anse-de-Roche) devint l'endroit par excellence pour l'arrivée des marchandises et le transport des produits agricoles et forestiers que les résidents de la colonie expédiaient pour être vendus.

N.B. Sur la carte qui suit nous voyons la première localisation du chemin reliant Tadoussac à Baie-Sainte-Marguerite. Aucun pont n'était encore construit pour traverser la rivière.





(24)

■ Localisation des vestiges

Nous n'avons pas cru bon localiser sur une carte les vestiges existant sur les sites à Baie-Sainte-Marguerite. Après avoir consulté le document: «Inspection Visuelle des Sites DbEl-1 et DbEl-2 - Rivière Sainte-Marguerite» de Robert Dionne et Claire Mousseau, août 1986, nous avons constaté, après la visite des lieux, que la reconnaissance des vestiges correspond à ce que nous avons nous-mêmes identifié. Les seuls changements sur ces sites historiques, depuis 1986, sont dus à la croissance de la végétation.



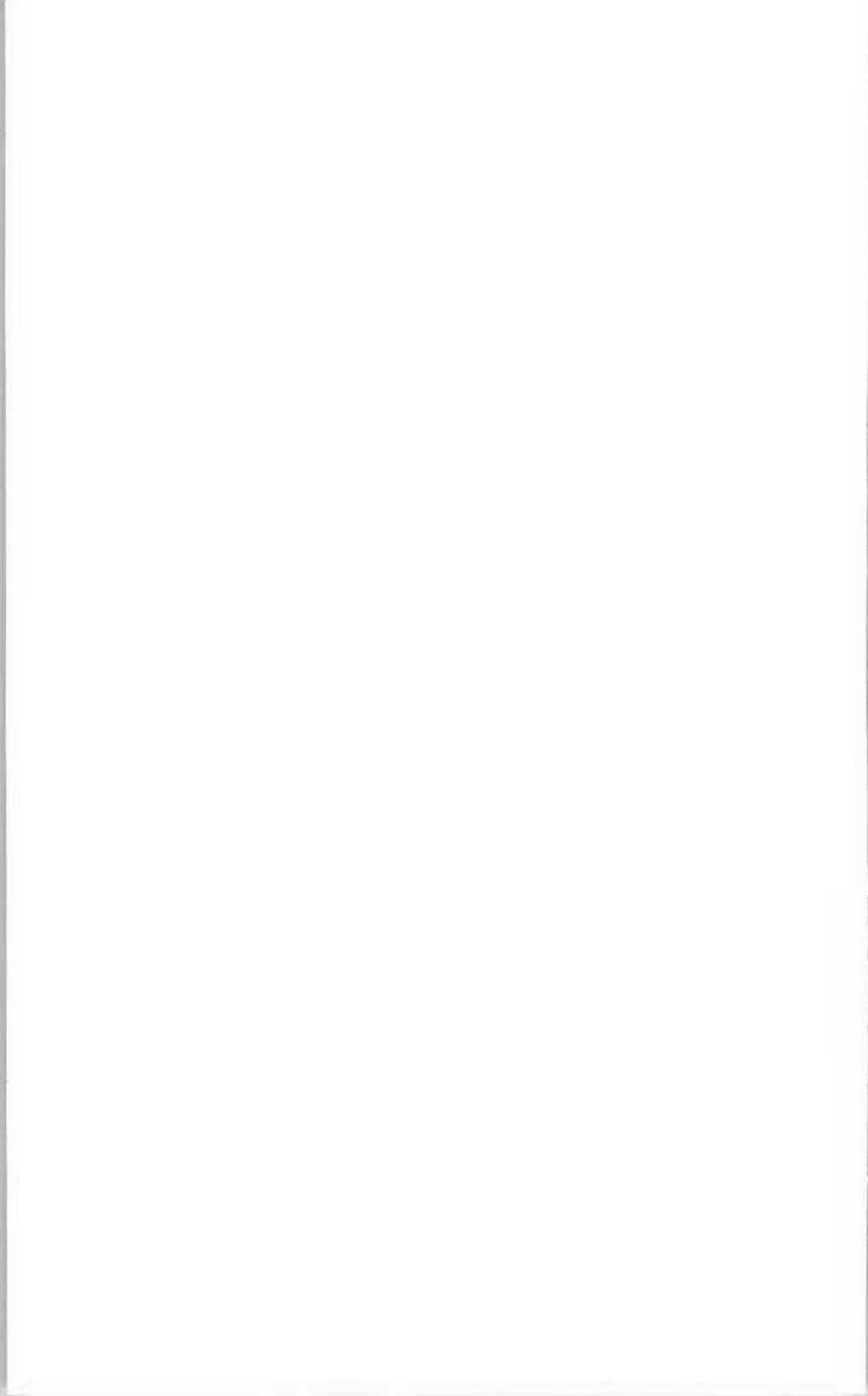
CONCLUSION



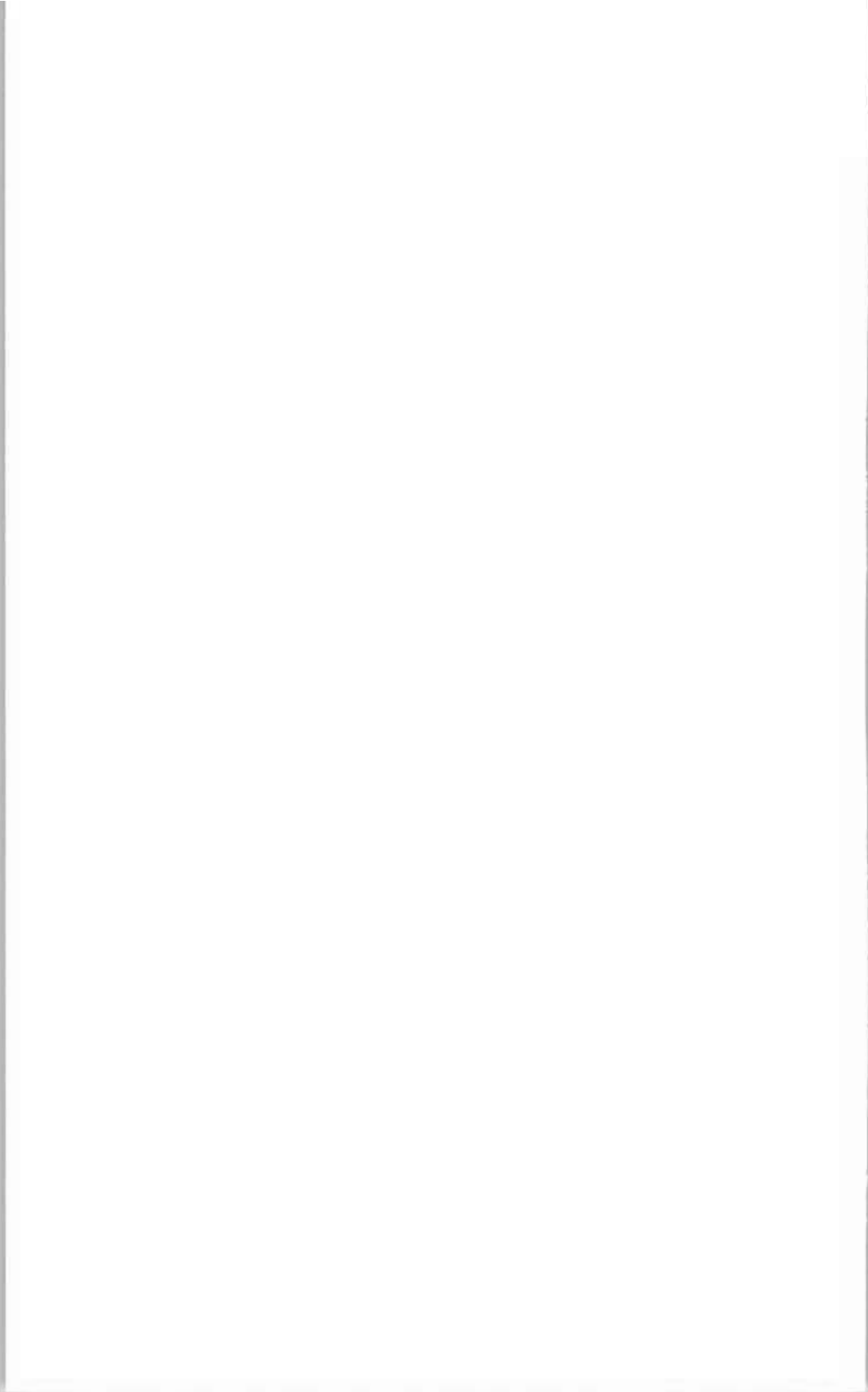
*P*uissent ces renseignements jeter une lumière sur ce site historique.

Si certaines notes semblent un peu éloignées dans le temps, c'est pour mieux situer dans quel contexte économique vivaient les colons venus s'établir à Baie-Sainte-Marguerite.

Nous ne prétendons pas avoir le dernier mot dans cette histoire, mais le livre reste ouvert...









*P*our que ce document soit d'une plus grande utilité à ceux qui s'y référeront, nous ajoutons le carte des sites DbEI-1 et DbEI-2, Rivière Sainte-Marguerite, relevé photographique fait par Robert Dionne en 1986.

Nous reproduisons, avec la permission de Ministère de la Culture, quelques-unes des vingt-cinq photos identifiant des vestiges à Baie-Sainte-Marguerite.



Figure 6: Bouilloire horizontale à vapeur originellement attachée à un ouvrage en bois et maçonnerie de 2 mètres par 4 mètres. L'ouvrage est fortement dégradé et devra être consolidé pour supporter à nouveau le mécanisme. (86.D48.11)



Figure 7: La restauration de ce mécanisme n'a de raison d'être que si, par la suite, il est protégé par un abri. Actuellement, en voie d'oxydation. La bouilloire a 2 mètres de longueur par 75 centimètre de diamètre. (86.D48.9)



*Figure 14: Partie de quai localisé à proximité du ruisseau.
(86.D50.7)*



*Figure 15: Ce quai est, certes, plus imposant que le précédent
(figure 12 et 13) et mieux conservé parce moins exposé aux
vagues. (86.D50.4)*

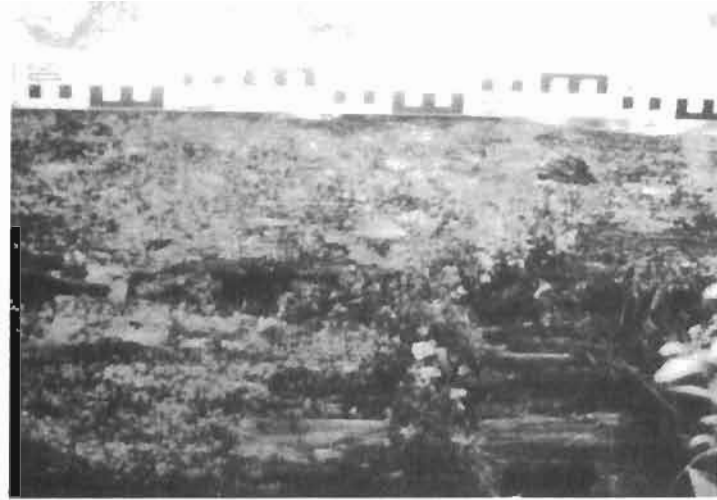


Figure 18: Certains matériaux, tels le bois, sont fortement dégradés puisque localisés dans un sous-bois assez dense et humide (86.D48.18)

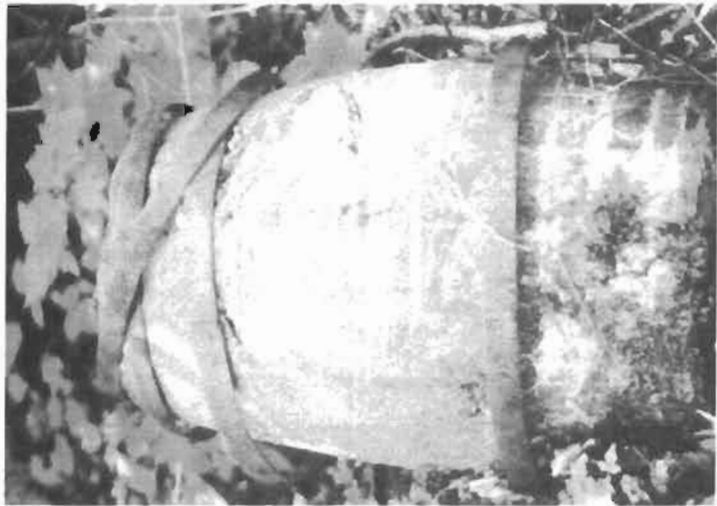


Figure 19: De nombreux piliers en béton formant un rectangle possiblement utilisé comme fondation pour un bâtiment, ont été fabriqués à partir de barils de bois. (86.D48.21)



Figure 22: Partie de l'ouvrage en maçonnerie (basculée) qui démontre la présence d'un arc servant de support pour un arbre à cames. (86.D49.4)

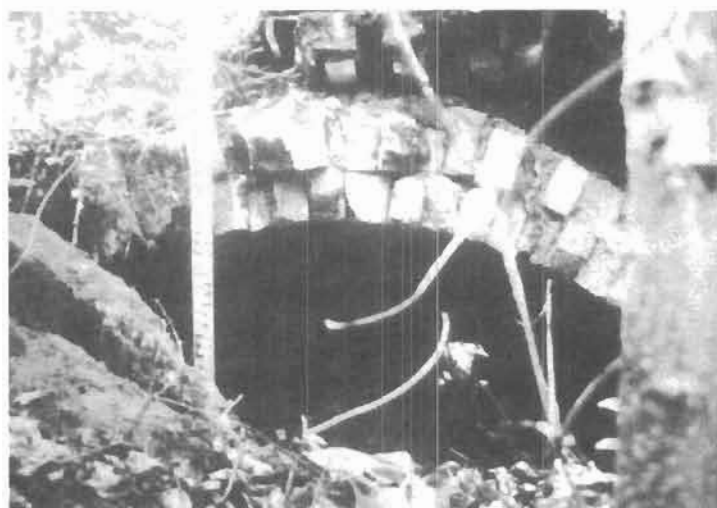


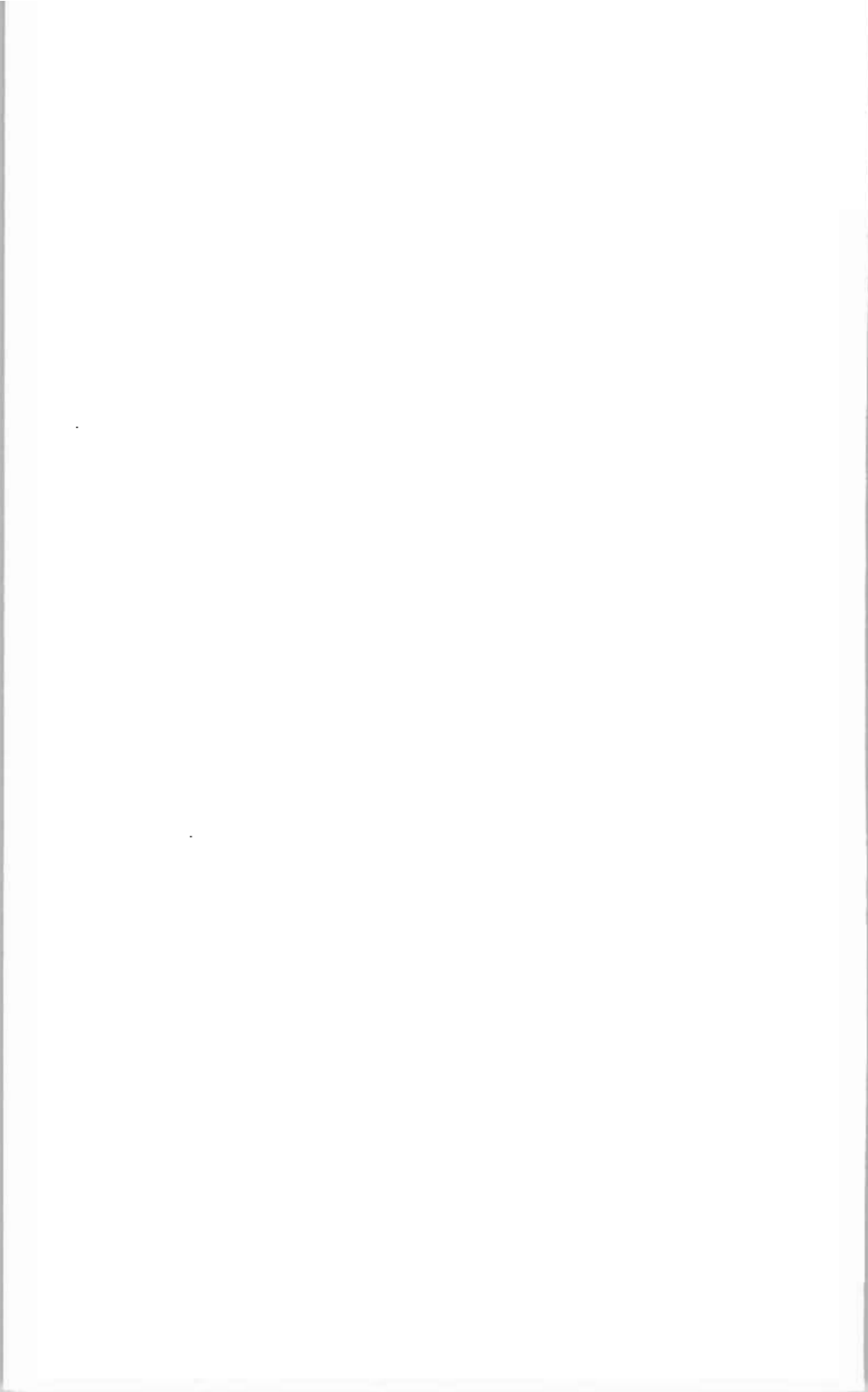
Figure 23: Sur cette face de l'ouvrage en maçonnerie, deux voûtes en maçonnerie de briques réfractaires ont été observées. La brique réfractaire utilisée pour la construction nous indique que l'ouvrage était exposé à une haute température. (86.D49.18)



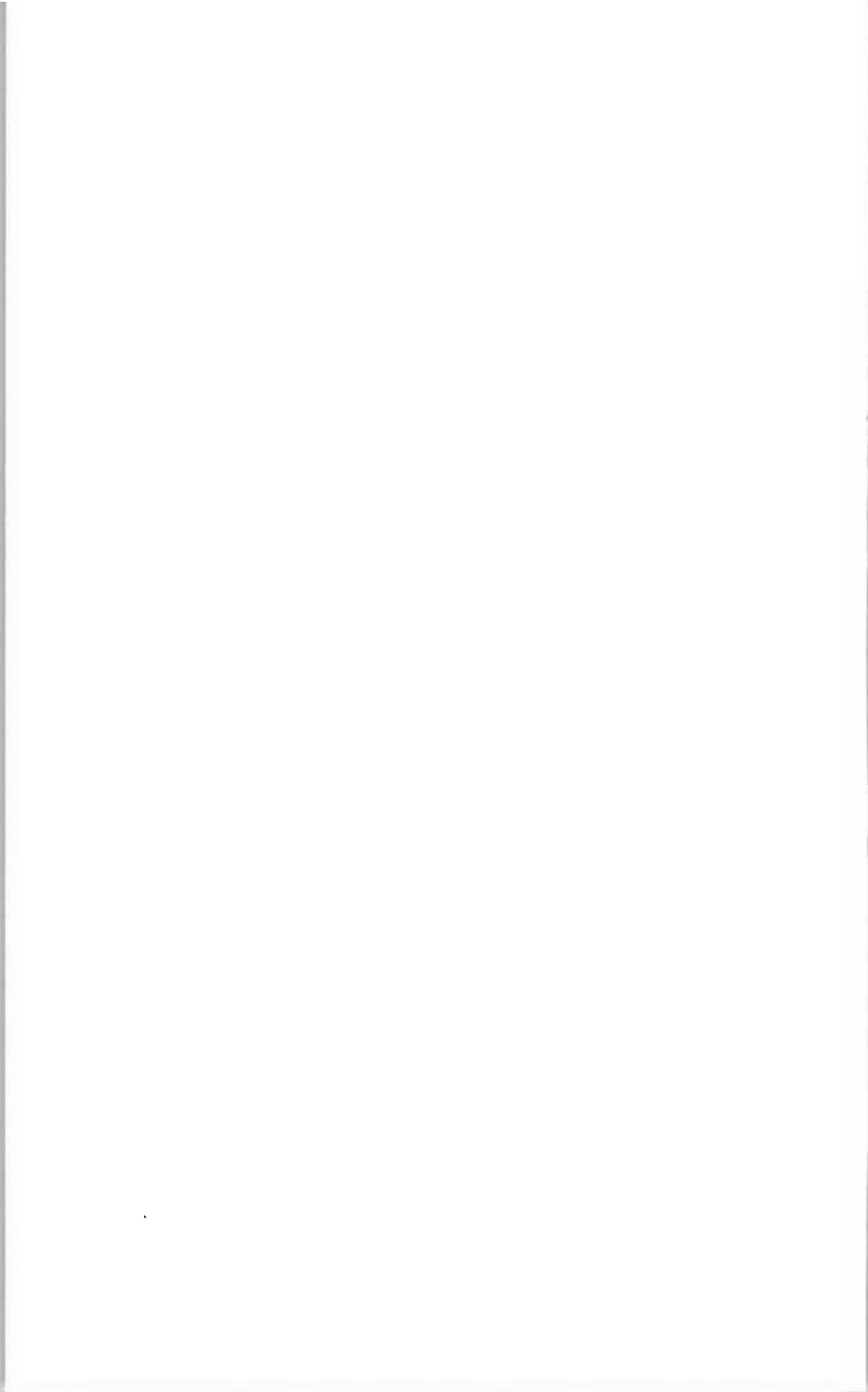
*Figure 24: Ensemble d'ouvrages en bois et en maçonnerie
possiblement associé à la bouilloire localisée à proximité. (86.D51.8)*



*Figure 25: Bouilloire verticale à vapeur de 1,1 mètre de diamètre et
3,3 mètres de longueur (86.D51.1)*









Club de pêche Sainte-Marguerite

La colonisation de Baie-Sainte-Marguerite est très importante pour les gens de Sacré-Cœur, car c'est une partie de son histoire qui s'est déroulée en ces lieux dès 1840. Mais par la suite, le club de pêche situé à proximité de ce site historique a employé et emploie encore aujourd'hui, en majorité, des résidents de Sacré-Cœur: des Gravel, des Gauthier, des Dufour, des Tremblay, descendants des premiers arrivants.

Par tradition orale, nous connaissons bien quelques détails de l'histoire du club mais ce sera plus intéressant d'en connaître tout l'historique. Voici donc cet historique tel que présenté par la Corporation du club aux membres et aux invités en 1986, année qui marquait le centenaire de constitution en société. Je remercie M. Gilles L. Duhaime, directeur de l'Alcan d'avoir mis ces textes à ma disposition.

L'auteure

■ *Introduction*

Le 21 juin 1986 marquait le centenaire de la constitution en société du Club de pêche Sainte-Marguerite en vertu d'un projet de loi d'intérêt privé adopté par l'Assemblée nationale du Québec. Le régime de gestion de la rivière a été maintes fois modifié, tout comme les voies d'accès au club et aux différentes fosses. Toutefois, certains éléments ont subi peu de changements au fil des ans; ainsi, le bâtiment principal du club et les chambres à coucher ont conservé l'aspect qu'ils avaient en 1872 et 1886, dates de leur construction. De même, la vie de camp a sensiblement gardé le cachet d'antan, à l'exception du fait qu'aujourd'hui on peut jouir du confort du chauffage et de l'éclairage électriques, sans parler des couvertures chauffantes.

■ *Historique du club*

La réputation de la rivière Sainte-Marguerite pour la pêche au saumon remonte à de nombreuses générations. À l'époque où la Compagnie de la Baie d'Hudson administrait un poste à Tadoussac, les officiers de l'armée et de la marine britanniques en faction à Québec et à Montréal, naviguaient souvent sur le St-Laurent jusqu'à cet affluent du Saguenay où les attendaient des guides indiens et leurs canots. La pêche et la vie de plein air sur les eaux tumultueuses de la rivière leur procuraient beaucoup d'émotions vives. Certains représentants de la Compagnie de la Baie d'Hudson se rendirent également sur les lieux. Parmi eux, on trouve le nom de James Grant qui, de 1848 à 1853, occupa le poste de commis à Tadoussac. Plus d'une fois, il accompagna des groupes d'officiers et de visiteurs sur la rivière. Cet à-côté du métier fit de lui un fervent de la pêche au saumon et un amoureux de la Sainte-Marguerite, ce qui l'incita à fonder le Club, dont il fut le premier président.

Lorsque la Compagnie de la Baie d'Hudson ferma le poste de Tadoussac en 1859, M. David Price obtint du gouvernement un bail lui conférant les droits de pêche au saumon sur la Sainte-Marguerite. La beauté de ces eaux poissonneuses fit une telle impression sur un de ses amis et compagnons de

pêche de M. Price, Willis Russell de Québec, que ce dernier résolut d'obtenir pour lui-même ces privilèges. Pour atteindre son but, il conclut un marché avec M. Price en lui concédant les importants quotas de coupe de bois qui lui avaient été accordés par le gouvernement en échange des droits de pêche sur le bras nord-ouest de la rivière. M. Russell s'associa alors à Robert Powell, de Philadelphie, pour mener à bien les projets qu'il caressait.

En 1872, ils firent construire la maison de Lower Forks, juste en face de l'île, qu'on désigna comme le Club House Station. À ces premiers travaux succédèrent la construction de plusieurs autres bâtiments: la maison Home Pool à quatre milles au nord et le Château, à trois milles en amont, puis le Sand's Pool, huit milles plus au nord. Enfin, il y eut Barsville, à huit milles au nord de Sand's Pool suivie de la maison Upper Forks, construite sept milles en amont de la précédente, qui fut rebaptisée Grantville par la suite en l'honneur de James Grant.

Quatorze ans plus tard, Russell et Powell, sentant le poids des années, décidèrent qu'il valait mieux se défaire de leurs propriétés sur la Sainte-Marguerite. À la veille de vendre leurs droits de pêche sur la rivière, ils se rendirent cependant compte que tout leur avoir se résumait à un contrat de location leur conférant uniquement les droits de pêche. Par conséquent, ils n'avaient que bien peu à offrir. Afin de remédier à cette situation, M. Russell effectua des démarches pour que le parlement de Québec vote une loi leur donnant le droit d'acheter, à un prix nominal, 100 à 200 acres de terre donnant sur la rivière proximité de chacune de leurs propriétés. En acquérant les terrains, les acheteurs héritaient des droits riverains et de pêche.

Au cours de l'hiver 1884-1885, James Grant, alors à New-York, eut vent que la propriété de la Sainte-Marguerite était à vendre. Il convainquit alors quelques amis de la bourse de New-York et d'ailleurs de l'intérêt de mettre sur pied un club de pêche à cet endroit. Il fit, au propriétaire, une offre d'achat d'une valeur de 30 000 \$. M. Russell se réserva quatre parts de la propriété: une pour lui-même et les trois autres à l'intention des fils de son associés,

Powell. Par la suite, Grant se rendit à Québec pour confirmer sa promesse d'achat. Finalement, le 1er juillet 1885, les nouveaux propriétaires, MM. James Grant, Arthur L. Barney, William B. Williams et Gard. T. Lyon se donnèrent rendez-vous à Montréal avant de se rendre à la rivière pour prendre possession des lieux.

Vers la fin de 1885, début 1886, ils décidèrent de construire une annexe à la maison Lower Forks, avec six chambres au rez-de-chaussée et un entrepôt à l'étage. Sur les façades est et sud, ils aménagèrent des vérandas. Aujourd'hui, la maison fait partie du club.

Le 21 juin 1886, à la demande des nouveaux propriétaires, l'Assemblée nationale adopta le projet de loi visant à constituer en société le «Ste-Marguerite Salmon Club». Sur la liste des fondateurs, on retrouve les signatures suivantes:

Dr. H.I. Ahston, Dobbs Ferry, New-York, N.Y.
A.L. Barney, gentleman, Irvington-on-Hudson, New-York, N.Y.
Henry S. Wilson, banquier, New-York, N.Y.
D.B. Van Emburgh, banquier, New-York, N.Y.
E.M. Field, marchand, New-York, N.Y.
William B. Williams, courtier, New-York, N.Y.
James Grant, Ravenswood, Long Island, N.Y.
Willis Russell, Québec, Québec



Parmi les premiers membres du club, on compte les huit noms précédents aux côtés des douze suivants:

Charles T. Barney, New-York, N.Y.
N.C. Barney, New-York, N.Y.
D.N. Barney, Farmington, Connecticut
Walter S.Gurnee Jr, New-York, N.Y.
George R. Sheldon, New-York, N.Y.
W.B. Wheeler, New-York, N.Y.
James B. Willison Jr, New-York, N.Y.
Gard. T. Lyon, Oswego, New-York, N.Y.
William E. Russell, Québec, Québec
Robert H. Powell, Philadelphie, Pennsylvanie
DeVeaux Powell, Philadelphie, Pennsylvanie
Henry B. Powell, Philadelphie, Pennsylvanie

Au début des années 1930, le saumon commença à se faire rare dans la Sainte-Marguerite et son apparente disparition, conjuguée aux difficultés financières suscitées par la crise économique, amenèrent les membres à remettre en question l'avenir du club. Quelques années plus tard, soit en 1937, le président de l'Aluminium Company of Canada, M.R.E. Powell, se découvrit un intérêt pour le club, si bien qu'à l'assemblée annuelle des membres tenue le 14 décembre de la même année à New-York, on lui en confia la gestion par scrutin. Finalement, à l'assemblée du 12 décembre 1938, les membres du club résolurent de céder leurs parts à M. Powell au terme de la première année de son mandat.

En tout et partout, le territoire du club s'étend sur 1 220 acres de terre le long de la rivière, le lit de celle-ci comptant pour 98 acres. La plus grande partie du terrain est concentrée sur les deux premiers milles du parcours de la rivière, à partir de la baie et entre les 3e et 4e mille du bras nord-est du cours d'eau.

Jusqu'en 1980, le club louait les parcelles de terre suivantes:

- 1) les 52 premiers milles du bras nord-ouest;
- 2) les 4 premiers milles du bras nord-est;
- 3) la portion comprise entre le 4e et le 20e mille du bras nord-est.

Vers la fin des années 1970, le gouvernement a instauré une politique visant à éliminer les clubs de pêche privés afin d'élargir l'accès aux territoires de pêche à un plus vaste public. En 1980, à l'échéance des baux accordant au club l'exclusivité des territoires décrits aux points 1 et 2, le gouvernement refusa de les renouveler et confia plutôt leur gestion à une association locale en vertu de la Loi sur les zones d'exploitation contrôlées (ZEC). En 1983, il consentit par contre à renouveler le troisième bail sur le bras nord-est, contrat qui expirait le 31 mars 1992. Ce contrat a été renouvelé.

Jusqu'en 1986, on ne pratiquait pas la pêche au saumon à cet endroit du bras de la rivière. En effet, une chute d'eau assez importante à l'entrée de la section barrait la route aux saumons, sans compter qu'une chute encore plus haute, appelée la Chute de Seize Milles, en marque la fin.

En 1973, Wilfred Carter fut approché en sa qualité d'expert pour analyser les moyens de contourner le problème posé par la première chute. À la suite de ses recommandations, le club fit installer une échelle à poissons. Toutefois, cet investissement ne porta que peu de fruits avant l'arrivée en 1981 du biologiste chargé de mettre au point l'échelle. Marc Valentine lui apporta quelques modifications qui incitèrent 18 saumons à la franchir. En 1987, le nombre des braves s'élevait à 346, un exploit, compte tenu de la chaleur exceptionnelle qui sévissait cet été-là. À la fin de la saison de 1986, on laissa pendant quelques jours un petit nombre de pêcheurs essayer les eaux en amont de l'échelle, mais la véritable ouverture de cette section attendit 1987. En gage de reconnaissance pour la persévérance dont Valentine avait fait preuve et pour couronner son succès, le club a nommé l'échelle Passe migratoire Marc Valentine.

■ *La pêche*

Le territoire de pêche du club est varié: il comprend une section de rivière de 4 milles sur la propriété du club, une autre bande de 20 milles à l'intérieur de la ZEC sur le bras nord-ouest, ainsi qu'une autre portion de 3 milles appartenant au club sur le même bras de rivière, c'est-à-dire entre les bornes des milles Nos 4 et 20.

Il existe un grand nombre de rapides et d'eaux vives sur les bras de la rivière, de même que de nombreuses fosses profondes en amont et en aval des rapides. Les aires de pêche sont densément boisées et offrent une grande variété d'essences d'arbres. La rivière Sainte-Marguerite serpente au creux d'une vallée étroite, parsemée çà et là de falaises abruptes atteignant 1 000 pieds de haut et parfois davantage. Cette singularité géographique explique que, lors d'orages abondants, l'eau de pluie ruisselle rapidement au fond de la vallée, si bien que le niveau de la rivière peut s'élever de plusieurs pieds en quelques heures à peine. La rivière ainsi gonflée devient un torrent impétueux d'une beauté saisissante, mais il devient à toute fin pratique impossible d'y pêcher.

Certains segments du bras nord-ouest de la Sainte-Marguerite sont desservis par une route provinciale asphaltée.

On a aménagé toutes les commodités au camp principal du club: eau froide et eau chaude, douches, électricité et téléphone.

Chaque pêcheur est jumelé à un guide. Sur la rivière, les seuls appâts permis sont les mouches, sèches ou noyées, et les pêcheurs doivent partager leur sport de la berge ou à bord d'un canot d'aluminium. La pratique la plus courante consiste à quitter le camp principal au matin et à passer le reste de la journée à pêcher à différents endroits pour retourner au camp le soir.

Les invités trouvent sur place un équipement complet de pêche au saumon. Néanmoins, ceux qui possèdent une canne à pêche au saumon ou encore un canne à pêche très résistante pour pêcher la truite à la mouche, munie d'un moulinet contenant au moins 300 pieds de lignes (résistance 20 livres minimum), sont libres de l'utiliser. Le poids des prises oscille entre 5 et 30 livres.

De même, le club met à la disposition des pêcheurs un assortiment de mouches à saumon. Il est permis d'apporter ses propres mouches; les mouches noyées à hameçons doubles donnent de meilleurs résultats. Certains types de mouches ont un plus grand succès auprès des poissons, notamment les Black Dose, Jack Scott, Fairy Brown et Cossaboom.

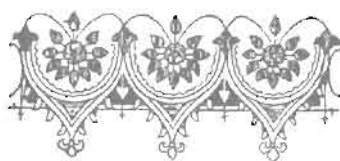
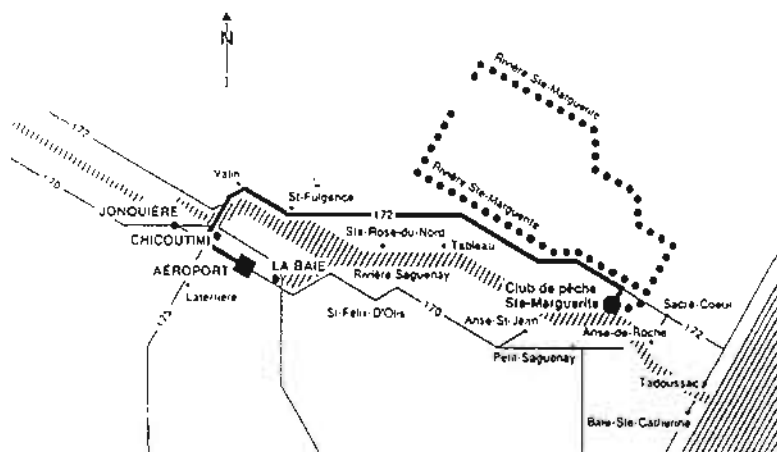
Les limites de pêche fixées par le gouvernement provincial pour le saumon varient à l'occasion. À titre d'exemple, la limite quotidienne en 1987 était d'un saumon ou madeleineau par jour et la limite saisonnière s'élevait à sept prises. Ces limites incluent également toutes les prises remises à l'eau.

Le jour comme le soir, une tenue vestimentaire décontractée est de rigueur au club. Il est sage de prévoir des vêtements chauds pour la pêche au petit matin ou tard en soirée. Compte tenu de l'imprévisibilité des conditions atmosphériques, chaque personne doit apporter des vêtements de pluie. À bord des canots, on recommande le port de bottes de randonnée ou d'espadrilles. Il est également souhaitable d'inclure à la liste des ses effets un insecticide en aérosol contre les mouches noires et les moustiques. Prévoir également des lunettes de protection, idéalement avec des verres polarisés



pour mieux voir le poisson dans l'eau. Enfin, les pêcheurs doivent porter un chapeau pour se protéger des mouches - tant des vraies que des artificielles!

Dans tous les clubs, les gens se conforment à une certaine forme de protocole et celui de Sainte-Marguerite n'échappe pas à la règle. Les invités pêchent pour le «seigneur des lieux» et à ce titre, l'hôte divise les pièces entre eux à la fin du séjour de pêche. Idéalement, chacun fait au moins une capture et ramène ainsi son butin chez lui. Les membres et leurs invités sont priés de se rappeler qu'il est interdit d'offrir des prises (saumons ou madeleineaux) à titre gracieux ou comme pourboire aux employés, y compris les guides.



Vous trouverez dans les pages suivantes des photos qui rappelleront de bien beaux souvenirs à ceux qui ont travaillé au club. Leur publication permettra de connaître davantage son histoire.

Je remercie les personnes qui m'ont confié ces photos pour permettre au public de les admirer.

L'auteure



Une des plus vieilles maisons du club.



A- Arbres centenaires.



B- M. Michel Gauthier, guide



A- Le premier président du Ste Marguerite Salmon Club, James Grant, entouré d'un groupe de membres et de guides sur la galerie du club house, lors de leur tout premier voyage au club.



B- Deux guides au club: David et Ovilla Gravel (le père et le fils).



A- *Travailleurs au club.*
De gauche à droite:
Louis Gravel, Ovila Gravel, Théophile Gauthier, Michel Gauthier, Lionel
Gauthier, Henry Gravel.



B- *Majorique Dufour,*
guide au club
pendant 48 ans.



A- *L'approvisionnement.*
Dans l'ordre habituel:
David Gauthier, Ovila Gravel, Ulysse Dufour, Laurina Gravel et Alexis Gravel.



B- *La cuisson du pain.* *Alexis Gravel et Bernadette Gravel.*



A- *Le club vu de la rivière.*



B- *Salle à dîner.*

A- *Chambre simple.*



B- *Chambre double.*

C- *Salon.*





A- Cuisinières: Gina Gravel, Rose-Yvette Gauthier et Ghislaine Dufour.



B- Maisons du club.



A- Maisons du club.



B- Fumoir.



A- Groupe de pêcheurs satisfaits.



B- Vue aérienne du club.



A- *Vue aérienne de la baie Sainte-Marguerite.*

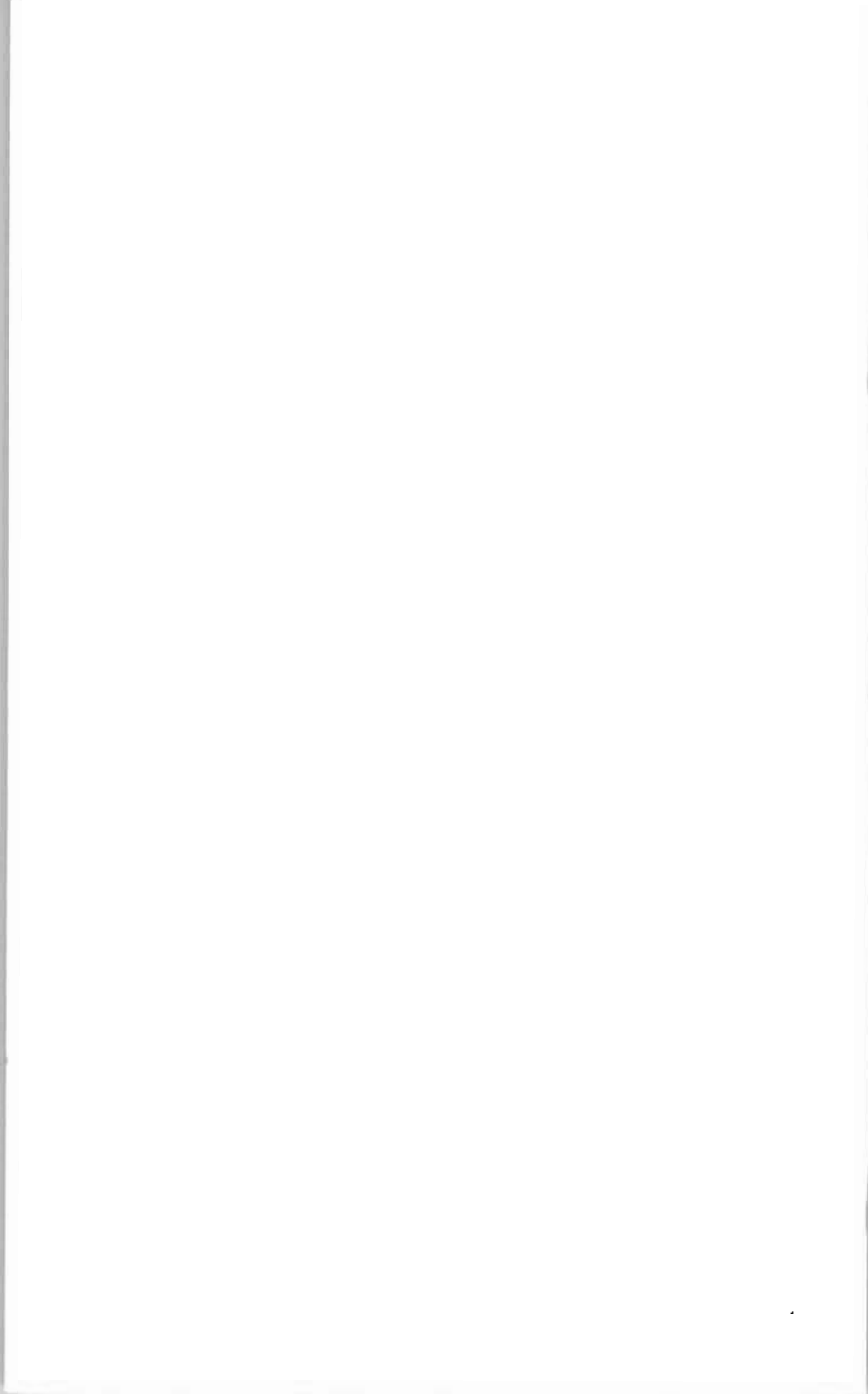


B- *Vue aérienne de la baie Sainte-Marguerite.*

R É F É R E N C E S



- Page 8 Réf. # (1) Lebel, Gérard, C. Ss. R. Nos Ancêtres, vol 3 pp.73-76;
- Page 103 ... Réf. # (2) Gérard, Éloi, frère mariste, Recueil de généalogie des comtés de Charlevoix et Saguenay, Malbaie 1941;
- Page 20 Réf. # (3) Tremblay, Mgr Victor, Histoire du Saguenay, p.225;
- Page 20 Réf. # (4) Tremblay, Mgr Victor, Histoire du Saguenay, p.227;
- Page 24 Réf. # (5) Tremblay, Mgr Victor, Histoire du Saguenay, p.235;
- Page 24 Réf. # (6) Notes de l'abbé L.-A. Martel, p.15;
- Page 27 Réf. # (7) Bélanger, Mgr René, Saguenayensia mars-avril 1966, p.36;
- Page 31 Réf. # (8) Bélanger, Mgr René, Saguenayensia mars-avril 1966, p.37;
- Page 47 Réf. # (9) Archives nationales, Chicoutimi;
- Page 48 Réf. # (9) Archives nationales, Chicoutimi;
- Page 50 Réf. # (10) M. Ovila Gravel avait 75 ans en 1959. Janvier était le fils de Louis Gravel, l'un des deux pionniers de la rivière Sainte-Marguerite en 1840; sa terre avoisinait le lieu où le prince a débarqué;
- Page 51 Réf. # (11) Information de M. Louis McNicoll, de Grande-Baie, 1936;
- Page 57 Réf. # (12) Archives de la Compagnie Price à Québec;
- Page 58 Réf. # (13) Archives de la Compagnie Price à Québec;
- Page 60 Réf. # (14) P. McLeod à Damas Boulanger, 3 décembre 1846;
- Page 61 Réf. # (15) Deschênes, Louise, archives de la Compagnie Price;
- Page 62-63 Réf. # (16) Fonds Price, archives nationales, Chicoutimi;
- Page 65 Réf. # (17) Bouchard, Russel, Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Bas-Saguenay, pp 75-76;
- Page 71 Réf. # (18) Archives municipales, Sacré-Cœur;
- Page 72 Réf. # (18) Archives municipales, Sacré-Cœur;
- Page 73 Réf. # (18) Archives municipales, Sacré-Cœur;
- Page 74 Réf. # (18) Archives municipales, Sacré-Cœur;
- Page 79 Réf. # (19) Bélanger Mgr René, article publié dans Plein-Jour sur le Saguenay;
- Page 82 Réf. # (20) «Description des emplois» et «Genre de vie des habitants» rapportent les informations recueillies lors d'entrevues avec Mmes Albert Pineault et Ulysse Dufour (1980-81); et MM. Léon Savard (1979 et 1984), David Gauthier (1980), Albéric Gagné (1980 et 1982) et William Gauthier (1979, 1984 et 1993);
- Page 100 ... Réf. # (21) Archives nationales, Chicoutimi;
- Page 102 ... Réf. # (22) Archives municipales, Sacré-Cœur;
- Page 103 ... Réf. # (23) Bélanger, Mgr René, Saguenayensia, mars-avril 1966, p. 37.
- Page 105 ... Réf. # (24) Archives municipales, Sacré-Cœur;
- Page 112 Réf. # (25) Ministère de la Culture, Robert Dionne.



SOURCES DES PHOTOGRAPHIES



Page 34	Revue Saguenayensia
Page 44	Revue Saguenayensia
Page 62	Fonds Price
Page 63	Fonds Price
Page 66-67	Fonds Price
Page 69	A- Fonds Price
	B- Fonds Price
Page 70	Bernadette Gravel
Page 75	Bernadette Gravel
Page 76	Bernadette Gravel
Page 79	Bernadette Gravel
Page 80	Laura Morin
Page 113	6- Robert Dionne
	7- Robert Dionne
Page 114	14- Robert Dionne
	15- Robert Dionne
Page 115	18- Robert Dionne
	19- Robert Dionne
Page 116	22- Robert Dionne
	23- Robert Dionne
Page 117	24- Robert Dionne
	25- Robert Dionne
Page 130	Alice Tremblay
Page 131	A- Alice Tremblay
	B- Alice Tremblay
Page 132	A- A.N.C., William Topley, N° nég. PA 8751
	B- Bernadette Gravel
Page 133	A- Bernadette Gravel
	B- Bernadette Gravel
Page 134	A- Bernadette Gravel
	B- Bernadette Gravel
Page 135	A- Alice Tremblay
	B- Ghislaine Dufour
Page 136	A- Ghislaine Dufour
	B- Ghislaine Dufour
	C- Ghislaine Dufour
Page 137	A- Ghislaine Dufour
	B- Ghislaine Dufour
Page 138	A- Ghislaine Dufour
	B- Ghislaine Dufour
Page 139	A- Ghislaine Dufour
	B- Ghislaine Dufour
Page 140	A- Ghislaine Dufour
	B- Ghislaine Dufour

Couverture et dos : Paul Desgagné.

TABLE DES MATIÈRES



Présentation	3
Première partie	
Origine des premiers occupants (généalogie)	
Notes généalogiques sur cette famille	7 et 8
Généalogie linéaire de Louis Gravel	9 et 10
Famille François Gauthier	11
Généalogie linéaire de Bernard Gonthier	12 et 13
Premiers occupants à Baie-Sainte-Marguerite	14
Notes sur ces colons	15
Deuxième partie	
Raison de leur arrivée à Baie-Sainte-Marguerite	
Situation économique des habitants de la région d'origine des colons	19 à 24
Exploration de la rivière Ste-Marguerite	20 à 24
Décision des colons Gravel et Gauthier	25
Description de la vie des colons à Baie-Sainte-Marguerite	26 à 53
Peuplement	26 et 27
Vie Religieuse	28 à 31
Événements marquants	32 et 33
Visite du prince de Galles	34 à 51
Troisième partie	
Travail et occupations à Baie-Sainte-Marguerite	
Premiers employeurs	55 à 81
La Compagnie Price, propriétaire du site et locataire de la rivière	55 à 76
La pêche au saumon sur la rivière	77 à 81
Description des emplois	82 à 87
Genre de vie des habitants	88 à 95
Du point de vue matériel	88 à 93
Du point de vue social	93
Du point de vue religieux	94
Quelques remèdes du bon vieux temps	94 et 95
Durée de l'établissement	96
Quatrième partie	
Inventaire physique des vestiges	
Localisation des premières habitations	99 à 102
Localisation des voies d'accès	103 à 105
Localisation des vestiges	106
Conclusion	107
Annexe .1	111 à 117
Annexe .2	121 à 140
Références	141
Sources des photographies	143

